

**Étude de caractérisation  
de l'arrondissement historique de Trois-Rivières**

Une publication  
de la Commission des biens culturels du Québec  
Avril 2005

**Direction de la publication :** Suzel Brunel  
**Recherche et rédaction :** Nathalie Hamel  
**Révision linguistique :** Dominique Johnson

© Commission des biens culturels du Québec, 2005  
225, Grande Allée Est, bloc A, RC  
Québec, Québec G1R 5G5

Téléphone : (418) 643-8378  
Télécopieur : (418) 643-8591  
**Adresse électronique :** [info@cbcq.gouv.qc.ca](mailto:info@cbcq.gouv.qc.ca)  
**Site Internet :** [www.cbcq.gouv.qc.ca](http://www.cbcq.gouv.qc.ca)

## Avant-propos

Dans le contexte de l'élargissement du concept de patrimoine et de la nécessaire adaptation aux exigences contemporaines, la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ) publiait, en septembre 2002, un document intitulé : *Un cadre de référence pour la gestion des arrondissements historiques*. Cet outil, de portée générale, prescrit d'en adapter les principes à la réalité particulière de chacun des arrondissements historiques.

Le processus d'application du cadre de référence est une démarche en trois étapes :

1. L'étude de caractérisation de l'arrondissement : synthèse historique et inventaire des traces qui subsistent de cette histoire ;
2. L'énoncé de valeurs et de critères d'intervention : traduction des caractéristiques patrimoniales de l'arrondissement en normes et en pratiques de gestion ;
3. Le guide d'intervention : communication des valeurs et des caractéristiques de l'arrondissement historique ainsi que des normes qui en découlent au public visé.

Le présent document porte sur la première étape de cette démarche en trois temps pour l'arrondissement historique de Trois-Rivières. Il a été produit par la Commission des biens culturels du Québec en partenariat avec la Direction du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications.

La recherche a été confiée à M<sup>me</sup> Nathalie Hamel, doctorante en ethnologie à l'Université Laval. Les commentaires de la Direction de la Mauricie et du Centre du Québec, du ministère de la Culture et des Communications, ainsi que ceux de la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières, en ont enrichi le contenu. La CBCQ les remercie chaleureusement de leur précieuse collaboration.

Adoptée par la Commission des biens culturels du Québec, l'*Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Trois-Rivières* a pour objet de révéler les traces tangibles et les traits dominants toujours perceptibles dans le territoire visé. Ce sont ces traces mêmes qu'il est essentiel de préserver et de mettre en valeur pour la survie de l'arrondissement historique.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DU MANDAT .....</b>	<b>1</b>
<b>2.</b>	<b>MÉTHODE RETENUE.....</b>	<b>1</b>
2.1	Documentation.....	1
<b>3.</b>	<b>SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE .....</b>	<b>2</b>
3.1	Situation géographique.....	2
3.2	Occupation ancienne .....	2
3.3	Premier établissement sur le Platon .....	4
3.4	Le bourg .....	7
	3.4.1 <i>Établissement et transformations.....</i>	7
	3.4.2 <i>Palissades.....</i>	14
	3.4.3 <i>Fief Pachiriny.....</i>	16
3.5	Présence britannique.....	20
3.6	Impacts du développement industriel et de l'exploitation forestière .....	23
	3.6.1 <i>Développement d'un quartier ouvrier à la limite nord-ouest de l'arrondissement.....</i>	24
3.7	Aménagements de la seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle.....	26
	3.7.1 <i>Transformation du Platon .....</i>	26
	3.7.2 <i>La construction du boulevard Turcotte et de la terrasse Turcotte.....</i>	27
	3.7.3 <i>Installations portuaires.....</i>	28
3.8	Du grand incendie de 1908 à la création de l'arrondissement historique.....	33
	3.8.1 <i>Incendie de 1908 et impacts.....</i>	33
	3.8.2 <i>Reconstruction du centre-ville.....</i>	33
	3.8.3 <i>Dégradation du centre-ville.....</i>	34
<b>4.</b>	<b>CRÉATION DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE.....</b>	<b>38</b>
4.1	Nouvelles mesures de protection du patrimoine .....	38
4.2	Un nouvel intérêt pour l'histoire et la mise en valeur des racines françaises.....	38
4.3	Attribution d'un statut juridique à certains sites et monuments .....	40
4.4	Décret .....	43
4.5	Limites de l'arrondissement historique.....	44
<b>5.</b>	<b>L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DEPUIS SA CRÉATION .....</b>	<b>48</b>
5.1	Attribution de statuts juridiques et travaux de restauration .....	48
	5.1.1 <i>Manoir de Tonnancour (1723) .....</i>	48
	5.1.2 <i>Maison Hertel de la Fresnière (1824-1829).....</i>	48
	5.1.3 <i>Site historique des Récollets de Trois-Rivières.....</i>	48
5.2	Changements du paysage.....	49
	5.2.1 <i>Aménagement du parc portuaire .....</i>	49
	5.2.2 <i>Jardin des Ursulines.....</i>	49
	5.2.3 <i>Projet d'intégration de bureaux gouvernementaux dans l'arrondissement historique .....</i>	51
5.3	Incendie en 2003 .....	52

5.4	Interventions municipales .....	52
5.4.1	<i>Plan de développement du patrimoine</i> .....	53
5.4.2	<i>Plan directeur de l'arrondissement historique</i> .....	53
5.4.3	<i>Trois-Rivières, ville d'histoire et de culture</i> .....	54
5.4.5	<i>Le programme d'enfouissement des fils</i> .....	55
5.4.6	<i>Nouveau Programme particulier d'urbanisme du centre-ville</i> .....	55
<b>6.</b>	<b>CARACTÉRISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE TROIS-RIVIÈRES</b> ....	<b>57</b>
6.1	Traces de l'occupation du territoire .....	57
6.2	Correspondance des limites de l'arrondissement aux contours de la palissade de 1704 ..	57
6.3	Forte concentration de lieux historiques .....	58
6.3.1	<i>Monuments et sites classés ou reconnus d'intérêt national</i> .....	58
6.4	Architecture.....	60
6.5	Potentiel archéologique .....	60
6.6	Percées visuelles et espaces verts.....	63
<b>7.</b>	<b>ENJEUX</b> .....	<b>64</b>
7.1	Évaluer la pertinence historique des limites actuelles de l'arrondissement .....	64
7.2	Favoriser les études archéologiques .....	65
7.3	Réaménager l'entrée nord-ouest de l'arrondissement historique.....	66
7.4	Propriété des Ursulines .....	66
7.5	Cadre de gestion et outils de sensibilisation .....	68

## Abréviations employées

ANC : Archives nationales du Canada  
ANQQ : Archives nationales du Québec, Centre du Québec  
BNQ : Bibliothèque nationale du Québec  
CBCQ : Commission des biens culturels du Québec  
CCDMD : Centre collégial de développement de matériel didactique  
CLMHC : Commission des lieux et monuments historiques du Canada  
CMSHA : Commission des monuments et sites historiques ou artistiques  
MAC : Ministère des Affaires culturelles  
INRS : Institut national de recherche scientifique  
MCC : Ministère de la Culture et des Communications  
SCAP : Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières  
SOTAR : Société technique d'aménagement régional inc.  
UQTR : Université du Québec à Trois-Rivières  
VTR : Ville de Trois-Rivières

MHC, 1966 : Monument historique classé en 1966  
SHC, 1966 : Site historique classé en 1966  
SHR, 1966 : Site historique reconnu en 1966

## Liste des figures

- Figure 1 : Occupation du secteur, 1634-1650. Service de l'urbanisme et de l'aménagement, VTR.
- Figure 2 : Carte de Trois-Rivières en 1663, telle que reconstituée par Marcel Trudel, *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, [Ottawa], Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, [entre les p. 372 et 373].
- Figure 3 : Trois-Rivières en 1685. ANC, carte reproduite dans Raymonde Gauthier, *Trois-Rivières disparue, ou presque*, [Québec], Éditeur officiel du Québec; Montréal, Fides, 1978, p. 6.
- Figure 4 : Plan de la ville en 1704. Carte reproduite par le Service d'urbanisme, VTR, d'après Levasseur de Néré, *Plan de la ville des Trois-Rivières levé en l'année 1704*. Carte conservée aux ANC.
- Figure 5 : Le Platon au XVIII<sup>e</sup> siècle. ANC, carte reproduite dans Raymonde Gauthier, *Trois-Rivières disparue, ou presque*, [Québec], Éditeur officiel du Québec, Montréal, Fides, 1978, p. 74.
- Figure 6 : Vue de Trois-Rivières provenant de la « Carte du Gouvernement des Trois Rivières qui comprend en descendant le Fleuve St. Laurent depuis la sortie du Lac St. Pierre jusqu'à Ste. Anne levée en 1709 [...] » par le Sieur de Catalogne; dressée par Jean-Baptiste Decouagne ; fac-similé par A.E.B. Courchesne. BNQ.
- Figure 7 : Vue de Trois-Rivières en 1721. Anonyme, « Veue de la ville des Trois Rivières en Canada, Nouvelle France, 1721 ». ANC.
- Figure 8 : Occupation du secteur, 1650-1700. Service de l'urbanisme et de l'aménagement, VTR.
- Figure 9 : Occupation du secteur, 1700-1775. Service de l'urbanisme et de l'aménagement, VTR.
- Figure 10: Trois-Rivières en 1815, d'après Joseph Bouchette. Carte reproduite par le Service d'urbanisme, VTR.
- Figures 11 et 12 : Maisons des rues Saint-François-Xavier et Saint-Pierre. Photographies : Nathalie Hamel.
- Figure 13 : Montée du boulevard Turcotte, sous laquelle se trouvent des hangars, en 1880. Photographe inconnu. © Le Québec en images, CCDMD.
- Figure 14 : Vue de Trois-Rivières en 1784, alors que le fleuve bat la grève au pied du promontoire. Aquarelle de James Peachy. ANC.
- Figure 15 : Vue sur les quais et la terrasse Turcotte en 1905. Carte postale, BNQ. CP 4842.
- Figure 16 : Secteur de l'arrondissement historique en 1860. Carte reproduite par le Service d'urbanisme, VTR, d'après A. MacDonald, *Plan of the City of Three Rivers*, 1860.

- Figure 17 : L'arrondissement historique en 1881. Plan tiré de l'album Hopkins, reproduit dans Raymonde Gauthier, *Trois-Rivières disparue, ou presque*, [Québec], Éditeur officiel du Québec ; Montréal, Fides, 1978, p. 83.
- Figure 18 : L'arrondissement historique vers 1900. Plan reproduit par le Service d'urbanisme, VTR.
- Figure 19 : Limites de l'arrondissement historique et cadastre. Service d'urbanisme, VTR.
- Figure 20 : Vue aérienne du secteur de l'arrondissement historique de Trois-Rivières. Service de l'urbanisme et de l'aménagement, VTR.
- Figure 21 : Promenade du parc portuaire, Trois-Rivières, 1999. Photo : Marilie Laferté. © Le Québec en images, CCDMD.
- Figure 22 : Jardin des Ursulines, automne 2004. Photo : Nathalie Hamel.
- Figure 23 : Modifications aux limites de l'arrondissement historique proposées par SOTAR, *Plan directeur de l'arrondissement historique de Trois-Rivières*, 1991.
- Figure 24 : Zones de potentiel archéologique et caractéristiques. Daniel Robert, *Une ville peut en cacher une autre! Bienvenue dans le Trois-Rivières souterrain*, SCAP et VTR, février 2001.
- Figure 25 : Carte détaillée du potentiel archéologique de l'arrondissement historique de Trois-Rivières. Daniel Robert, *Une ville peut en cacher une autre! Bienvenue dans le Trois-Rivières souterrain*, SCAP et VTR, février 2001.
- Figure 26 : Entrée principale de l'arrondissement historique de Trois-Rivières (détail de la vue aérienne). Service de l'urbanisme et de l'aménagement, VTR.

## 1. Présentation du mandat

La présente étude propose un regard d'ensemble sur l'arrondissement historique de Trois-Rivières, l'une des plus anciennes agglomérations urbaines du Canada, en vue de relever ses caractéristiques particulières. Le mandat exigeait dans un premier temps de retracer l'évolution du territoire, avec pour objectif d'offrir une compréhension globale de l'histoire de l'arrondissement, puis, dans un deuxième temps d'inventorier les éléments caractéristiques de l'arrondissement (modes d'occupation du territoire, architecture, paysage, vestiges archéologiques, etc.) et d'en retracer l'histoire, en fonction de leur place dans l'ensemble territorial. Enfin, dans un troisième temps, il s'agissait de reconstituer le contexte de l'attribution du statut et les critères qui l'ont justifiée, de noter les transformations de l'arrondissement au cours du temps et de réfléchir à la pertinence actuelle de ces critères.

## 2. Méthode retenue

Ce rapport repose principalement sur une synthèse des études existantes relatives à l'arrondissement et à ses composantes, que ce soit au point de vue de l'histoire, de l'architecture, de l'archéologie ou de l'urbanisme. La mise en relation des données compilées a été faite dans la perspective de dégager l'évolution et la structuration du territoire, dans l'objectif d'identifier les caractéristiques de l'arrondissement. Les traces potentielles d'occupation pourront être repérées sur les cartes, en particulier la carte de potentiel archéologique (figure 27) et les cartes indiquant les occupations à différentes périodes (figures 1, 8 et 9).

### 2.1 Documentation

Les principaux fonds d'archives consultés sont ceux de la Commission des monuments historiques (aujourd'hui la Commission des biens culturels du Québec), du ministère des Affaires culturelles (actuel ministère de la Culture et des Communications) et le fonds Raymond-Douville. Membre de la Commission des monuments historiques de 1955 à 1961 et résident de Trois-Rivières, M. Douville a conservé dans ses archives de la correspondance et des coupures de presse relatives aux monuments historiques de sa ville. Les dossiers documentaires de la CBCQ, les études et les dossiers relatifs à l'arrondissement conservés au bureau régional du ministère de la Culture et des Communications à Trois-Rivières, les études de potentiel, les inventaires et les rapports de fouilles archéologiques, ainsi que les publications sur l'histoire de Trois-Rivières, ont été dépouillés. Les cartes et les plans, de même que l'iconographie, ont pour l'essentiel été repérés dans ces documents. Quelques études d'urbanisme et certains projets de mise en valeur du secteur ont été particulièrement utiles, de même que les études de potentiel archéologique. Une revue de presse ciblée des journaux *Le Nouvelliste* et *Le Bien Public* a permis de compléter l'information relative au contexte du décret d'arrondissement historique.

Plusieurs documents renseignent sur les éléments patrimoniaux de l'arrondissement historique de Trois-Rivières. Il s'agit principalement de synthèses retraçant l'histoire de la ville depuis son établissement ou d'études sur les monuments et les sites classés. Les rapports et guides produits par la SCAP ont constitué des références très utiles,

puisqu'ils synthétisent souvent de nombreuses autres études. Enfin, la récente publication de *l'Histoire de la Mauricie*, dans la série des études régionales de l'INRS, arrivait à point pour offrir une synthèse allant jusqu'à aujourd'hui<sup>1</sup>.

Lorsque des noms de voies de circulation ont été modifiés, nous avons indiqué entre crochets, pour faciliter la compréhension, l'odonyme actuel. De même, lorsque nous mentionnons un monument ou un site classé ou reconnu, son statut et la date de l'attribution suivent sous forme abrégée entre parenthèses.

### 3. Synthèse de l'évolution historique

#### 3.1 Situation géographique

Trois-Rivières est située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, à peu près à mi-parcours entre Québec et Montréal. Érigé à l'endroit où la rivière Saint-Maurice rencontre le fleuve, la ville doit son nom à la présence des îles de La Potherie et Saint-Quentin, qui divisent le Saint-Maurice en trois chenaux et que les premiers explorateurs européens ont cru être des rivières distinctes.

La région de la Mauricie, autrefois recouverte par la mer de Champlain, aurait émergé entre 9000 et 8000 ans av. J.-C. Les transformations naturelles du territoire ont donné au secteur de Trois-Rivières sa physionomie composée d'une vaste plaine où les sédiments laissés par la mer de Champlain, combinés aux dépôts d'alluvions empilés par le Saint-Maurice, ont créé une succession de terrasses sablonneuses s'élevant d'environ quinze mètres chacune<sup>2</sup>.

Ces caractéristiques géologiques ont eu un impact sur l'évolution du secteur de l'arrondissement historique, d'une part en raison de la fragilité du sol face aux phénomènes d'érosion du côté du fleuve Saint-Laurent, et d'autre part parce que le caractère sablonneux des terres le long de la rivière Saint-Maurice rendait celles-ci peu propices au développement agricole. En conséquence, l'exploitation agricole s'est concentrée à l'est et à l'ouest de la ville, laissant le seul côté nord-ouest comme espace disponible pour l'expansion urbaine<sup>3</sup>. La ville ne gagna le plateau qu'à compter des années 1930.

#### 3.2 Occupation ancienne

Quelques traces archéologiques témoignent de la présence humaine dans la région de Trois-Rivières dès la période de l'Archaique (de -6000 à -1000)<sup>4</sup>. Situé au confluent de deux cours d'eau majeurs, l'emplacement de Trois-Rivières constitue un lieu de rencontre pour les nations amérindiennes. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le bassin

<sup>1</sup> René Hardy et Normand Séguin, *Histoire de la Mauricie*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 1137 p.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 21; Benoît J. Bégin, *Rapport accompagnant le plan directeur d'urbanisme de Trois-Rivières*, s.l., s.n., [1960], vol. 1, p. II-5.

<sup>3</sup> Jean Cermakian *et al.*, *Trois-Rivières: profil d'une métropole*, Ottawa, Statistique Canada, 1984, p. 10-11.

<sup>4</sup> Hardy et Séguin, 2004, p. 26-27.

hydrographique du Saint-Maurice est fréquenté par diverses nations (Iroquois, Algonquins, Montagnais, Atikamekw) qui y établissent leurs campements d'été et viennent y échanger des marchandises. L'arrivée des Européens et le développement de la traite des fourrures font émerger une concurrence entre les nations pour le contrôle du commerce, situation dont les Algonquins sauront profiter pour s'imposer comme intermédiaires.

Le site de Trois-Rivières a rapidement été reconnu comme un endroit propice pour un établissement français. François Dupont-Gravé s'y serait rendu peu avant 1600, à la recherche d'un lieu pour l'établissement d'un poste de traite. Il y retourne en 1603 en compagnie de Samuel de Champlain qui « comprend immédiatement l'importance stratégique de Trois-Rivières, poste avancé d'où l'on peut contenir les Iroquois et assurer sur le fleuve le libre passage des pourvoyeurs de la traite<sup>5</sup> ». Ce n'est pourtant qu'une trentaine d'années plus tard que Champlain décide d'établir un poste à Trois-Rivières. En décembre 1633, la Compagnie des Cent-Associés concède deux premières seigneuries dans le secteur, l'une à Jacques Hertel de La Fresnière et l'autre

**Des sépultures amérindiennes découvertes au XIX<sup>e</sup> siècle**

*« Les Sauvages avaient un cimetière situé dans la partie nord-est du Platon, à l'endroit où se termine la rue dite des Casernes, du Collège et du Château, car elle a trois noms. En 1858, lorsque l'on coupa la pointe du Platon pour construire la descente du boulevard Turcotte, les restes de cette nécropole furent mis au jour et nous eûmes l'occasion de les examiner à mesure que les travaux avançaient. La plupart des objets appartenaient à l'âge de pierre, ce qui est antérieur à l'arrivée des Français. Ça et là, et rarement, on découvrait un article de fabrication européenne, qui pouvait être de la période de Cartier à Laviolette. Pas le moindre signe chrétien. Plusieurs personnes exprimaient l'opinion qu'il y avait ensemble deux genres de tombeaux: huron-iroquois, et algonquin. [...] Au mois d'avril 1887, M. Louis Pothier ouvrit le sol qui confine à ce cimetière du côté ouest, par conséquent au nord-est du château actuel et au nord-ouest du fort de Laviolette d'autrefois. Il y trouva deux sépultures sauvages, dont une insignifiante (sic); mais l'autre renfermait un chaudron de cuivre de 6 pouces sur 9 pouces, une pipe de terre avec tuyau plombé, une pierre à fusil, un bout de fer appartenant à un outil quelconque, une épée, trois dagues à gaines de peau avec poil, deux couteaux avec débris de gaines, une branche de sapin, des fragments d'écorce d'arbre, des morceaux de couverture de laine, des pièces de peau de castor. Du squelette il ne restait que la mâchoire, des grands os et des cheveux- le tout inhumé dans un beau sable sec. »*

Benjamin Sulte, *La rivière des Trois-Rivières*, Ottawa, J. Hope, 1901, p. 106-107.

à Jean Godefroy de Lintot. Champlain désigne Laviolette pour construire une habitation et commander le poste, dont l'établissement vise à répondre à des besoins militaires et commerciaux, tout en venant satisfaire à une demande que le chef montagnais Capitanal aurait adressée à Champlain, dans le but avoué de contrôler l'entrée du lac Saint-Pierre et de protéger sa communauté contre les attaques des Iroquois<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> André Vachon, « Laviolette », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. I, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1966, vol. I p. 443.

<sup>6</sup> Daniel Robert, *Rapport d'étude sur le potentiel archéologique de l'arrondissement historique de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, SCAP, mars 2000; Benjamin Sulte, *Histoire de la ville de Trois-Rivières et de ses environs*, Montréal, Sénécal, 1870, p. 54-57.

Traces d'une présence ancienne: Vestiges potentiels d'occupation amérindienne sur le Platon.

### 3.3 Premier établissement sur le Platon

L'emplacement choisi pour le poste se trouve sur le Platon qui est, en fait, le premier de la série de plateaux qui caractérisent le paysage trifluvien. « Platon » renvoie à un endroit plat se trouvant à proximité d'une prairie ou surmontant une rive escarpée près d'un cours d'eau. À cette époque, le Platon forme un plateau de sable surplombant le

#### **Le Platon**

Le terme « platon » est expliqué ainsi par la Commission de toponymie du Québec:  
 « Le mot platon, qui a été relevé en Normandie dans le sens de clairière, petit pré, semble avoir été assez répandu à l'époque de la Nouvelle-France. L'ingénieur Jean Bourdon l'emploie sur sa carte dressée vers 1641 intitulée *Carte depuis Kebec Jusque au Cap de Tourmente, pour identifier le Petit Cap, près de Saint-Joachim, lorsqu'il écrit : " platon qui est auprès des prairies "*. Une définition sera ensuite donnée par le père Potier qui a entendu le mot à Niagara en 1744 : " endroit plat sur les écors ".  
 Écores : « le mot qui s'écrit également écors, écore, eccore est employé au Québec et en Acadie surtout comme substantif, désignant alors une côte, une berge à pic ou la rive escarpée d'un cours d'eau, d'un lac. »

Source: Commission de toponymie. *Noms et lieux du Québec : dictionnaire illustré*, sous la direction de Henri Dorion, Sainte-Foy, Les publications du Québec, 1994.

fleuve et il est légèrement surélevé par rapport à ses alentours. Le site avait déjà été privilégié par les Algonquins qui y avaient élevé une bourgade sur la partie sud. Le père Le Jeune signale qu'il a vu en novembre 1635 « les reliques d'une bonne palissade qui a autrefois entouré une Bourgade, au lieu même où nos François ont planté leur Habitation<sup>7</sup> ». Outre le fait qu'il était fréquenté depuis longtemps par les différents groupes autochtones, le choix de ce site pour ériger le premier établissement de Trois-Rivières en 1634 se justifie sans doute par sa dénivellation qui offrait une protection naturelle contre des attaquants arrivant par le fleuve. Le site fortifié abritait par ailleurs un endroit permettant aux Amérindiens de venir y faire la traite à l'abri des attaques iroquoises<sup>8</sup>.

Le poste établi par Lavolette consiste en une maison et un magasin en bois entourés d'une palissade munie de un ou deux bastions<sup>9</sup>. Les Jésuites choisissent eux aussi le Platon pour y établir une mission permanente, la Résidence de Notre-Dame de la Conception. Incendié en décembre 1635, le fort de Trois-Rivières est aussitôt reconstruit :

<sup>7</sup> Reuben Gold Thwaites, *The Jesuit Relations and Allied Documents: Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France*, Cleveland, The Burrows Brothers Company, 1897, vol. VIII: 1634-1636, p. 26-28.

<sup>8</sup> Guy Trépanier, *Arrondissement historique et Vieux port de Trois-Rivières: étude historique et de potentiel archéologique*, Trois-Rivières, VTR, 1988, p. 97-98.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 101.

« L'habitation des trois Riuieres eft agrandie de deux corps de logie, d'un magasin, & d'une platte forme garnie de canon<sup>10</sup>. »

Cette habitation semble avoir existé jusque vers 1650. En 1653, une ordonnance du gouverneur Lauzon affirme que « le fort s'en allait en ruine et est maintenant rasé<sup>11</sup> ».

L'espace du Platon, délimité par ses caractéristiques géographiques, devient rapidement trop exigü pour permettre le développement du poste. Dès 1649, les autorités songent à établir un bourg régulier au nord-est du secteur.

Traces de l'établissement du Platon :

- Possibilité de vestiges archéologiques témoignant des différentes occupations;
- Monument commémorant le fort de Trois-Rivières, installé en 1926.

---

<sup>10</sup> Paul Le Jeune, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1636: envoyée au R. Père provincial de la Compagnie de Jésus en la province de France*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1637, p. 148.

<sup>11</sup> Trépanier, 1988, p. 101-102.

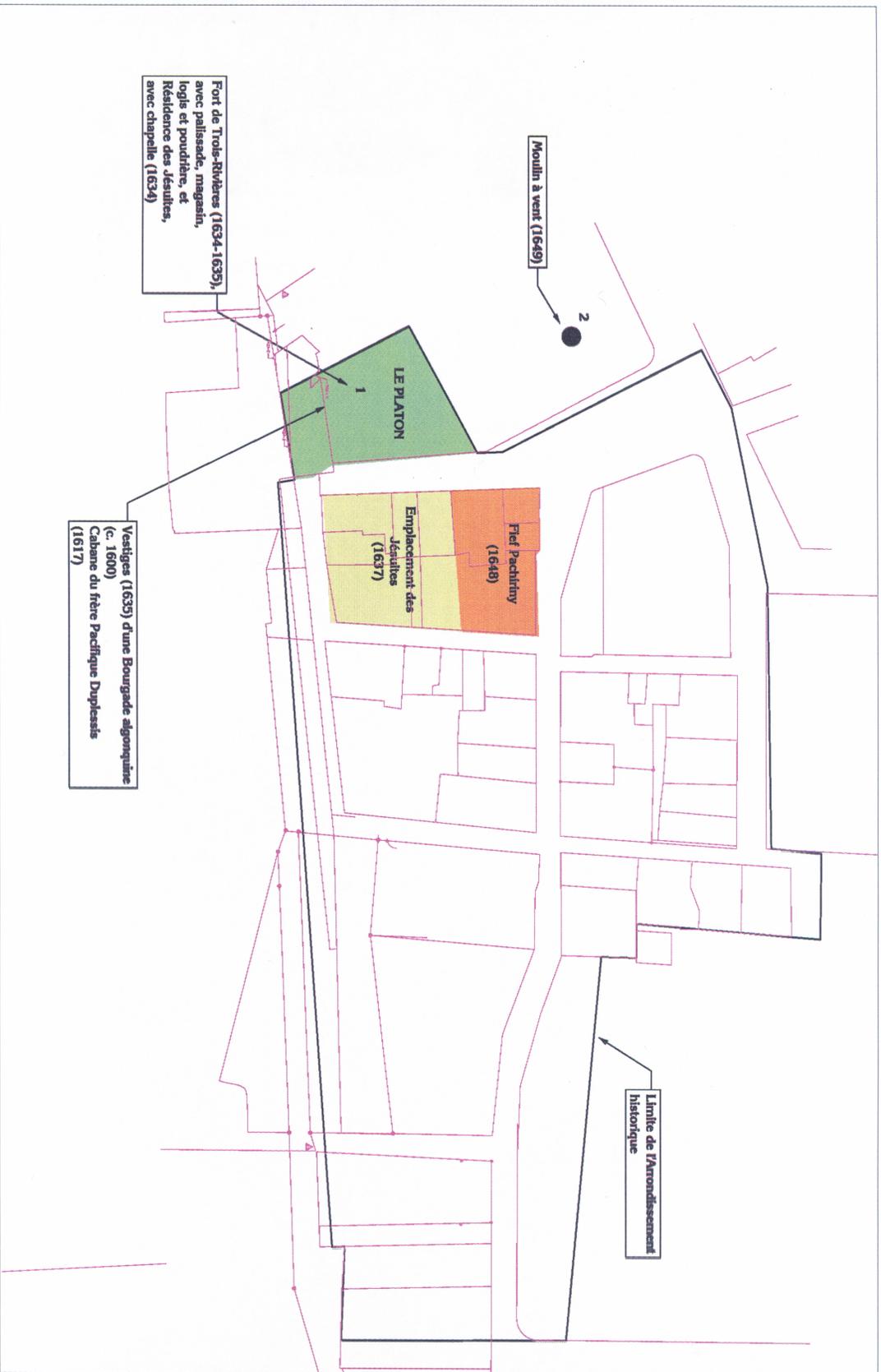


Figure 1 : Occupation du secteur, 1634-1650.

### 3.4 Le bourg

#### 3.4.1 Établissement et transformations

En 1650, Pierre Boucher reçoit du gouverneur d'Ailleboust une commission « pour faire des emplacements », c'est-à-dire pour délimiter à chaque Trifluvien un domaine urbain où construire son domicile. Le nouveau bourg est établi sur « la Table », un plateau qui commence à la rive de la rivière Saint-Maurice et est délimité au sud-ouest par le Platon et au nord-est par le fief concédé à Jacques Hertel le 3 décembre 1633<sup>12</sup>. La superficie totale du bourg est de quelque 16 arpents carrés (approximativement 4 arpents sur 3,5 ou 14 400 toises carrées), son périmètre d'environ 16 arpents (ou 480 toises). Un premier titre avait été accordé à l'intérieur de cet espace par le gouverneur Charles Huault de Montmagny au chef algonquin Charles Pachiriny, le 1<sup>er</sup> août 1648, afin de favoriser l'établissement des Amérindiens de tribus alliées<sup>13</sup>.

Mesures de la Nouvelle-France		
Unités françaises	Équivalentes anglaises	Équivalentes métriques
pied	1.066 feet	0,325 mètres
toise (6 pieds)	6.40 feet	1,95 mètre
perche (3 toises)	19.18 feet	5,85 mètres
arpent (10 perches)	191.8 feet	58,5 mètres
lieue (84 arpents)	3.05 miles	4,91 kilomètres

Source : Encyclopédie canadienne.

L'intérieur du bourg est subdivisé comme un damier. Deux rues parallèles au fleuve, Saint-Pierre et Notre-Dame [actuelle rue des Ursulines], croisent à angle droit deux autres rues qui conduisent de la rue Saint-Pierre vers le fleuve: la rue Saint-Jean qui se poursuit sous le nom de Saint-Louis, et la rue Saint-Michel qui devient la rue Saint-Joseph [les deux étant aujourd'hui nommées Saint-François-Xavier]<sup>14</sup>. Ce tracé en damier a subi très peu de modifications depuis ce temps (voir les figures 2 et 4). La rue des Remparts, qui longeait l'intérieur de la palissade du côté du fleuve, existait, elle aussi, dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Contrairement aux villes de Québec et Montréal, une grande partie des concessions est attribuée à des particuliers. Chaque concession mesure 120 pieds sur 120, sauf quatre qui touchent la palissade du côté nord-est. Les concessionnaires, en plus de la construction, s'obligent « de fermer la ville d'une enclure de bons pieux dans l'an de sa concession, sous peine de nullité<sup>15</sup> ». Il semble que ce règlement ait été suivi

<sup>12</sup> Marcel Trudel, *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*, [Montréal], Éditions du Méridien, 1998, p. 450.

<sup>13</sup> « Naissance de Trois-Rivières », *Patrimoine trifluvien: bulletin annuel d'histoire*, SCAP, n<sup>o</sup> 7, juin 1997, p. 6.

<sup>14</sup> Trépanier, 1988, p. 27-28; Trudel, 1998, p. 453.

<sup>15</sup> Yvon Thériault, *Trois-Rivières incorporée, 1857-1957*, [Trois-Rivières], s.n., 1958, p. 17.

rigoureusement et que certains colons aient perdu leur concession pour ne pas avoir bâti dans l'année ou pour avoir refusé de travailler à l'érection de la palissade<sup>16</sup>. De nouvelles subdivisions effectuées par les titulaires produisent ensuite une certaine variété dans les superficies et font place à plus d'occupants. Ainsi, en 1663, il y avait à l'intérieur de la palissade 54 emplacements, dont 13 sur le fief Pachiriny (voir la figure 2). Les Jésuites occupent la concession voisine, délimitée au sud-est et sud-ouest par la palissade du bourg, et, au nord-est, par la rue Saint-Louis. Une résidence, une chapelle et un cimetière se trouvent sur leur propriété vers 1651-1652. Il ne restait plus trace de ces bâtiments en 1704<sup>17</sup>.

Au cours du xvii<sup>e</sup> siècle, le développement de la ville de Trois-Rivières est ralenti par deux éléments extérieurs liés aux changements dans le marché de la traite des fourrures. D'une part, la création du Domaine du Roi en 1653, dans la région actuelle du Saguenay–Lac-St-Jean, prive Trois-Rivières des fourrures venant du nord; d'autre part, l'émergence de Montréal comme plaque tournante du commerce avec les Grands Lacs diminue fortement le rôle de Trois-Rivières dans le commerce des pelleteries<sup>18</sup>.

Au début du xviii<sup>e</sup> siècle, le bourg de Trois-Rivières comprend une concentration de bâtiments institutionnels, 32 maisons et le fief concédé au chef Pachiriny, situé en plein cœur. Le faubourg qui s'est développé du côté ouest du Platon, près de la commune concédée aux habitants pour faire paître leur bétail, compte 17 maisons en 1704. L'église paroissiale, construite en bois en 1664 puis remplacée par une église en pierre en 1713, occupe le coin ouest de la bourgade. La portion de la rue Notre-Dame [des Ursulines] comprise entre l'extrémité nord-est de la palissade et les rues Saint-Michel et Saint-Joseph [Saint-François-Xavier] est bordée principalement par le couvent et la chapelle des Récollets et le jardin des Ursulines du côté sud-est, alors que le monastère des Ursulines est situé du côté nord-est (voir les figures 2 et 4).

Les Ursulines, arrivées à Trois-Rivières en 1697, s'installent d'abord dans la maison du gouverneur, construite sur le Platon par Claude de Ramezay en 1693, sur l'ancien emplacement du fort (voir la figure 5). En plus de la maison, on trouve un fournil, une grange, une écurie et un jardin. En octobre 1699, l'évêque de Québec acquiert de nouveaux terrains, dans le fief Hertel et donc hors de la palissade, pour relocaliser les Ursulines. L'évêque demeure propriétaire de la résidence du Platon ; les religieuses en tirent un revenu en la louant pour y loger le gouverneur, représentant officiel du roi. En 1721, les Ursulines vendent la propriété au roi ; elle appartient depuis lors à la couronne<sup>19</sup>. En 1723, Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry fait construire un nouveau bâtiment, sur le lieu même du premier établissement de Trois-Rivières, sur le Platon. Cet édifice, parfois appelé le « château », sert de résidence aux gouverneurs jusqu'en 1764.

<sup>16</sup> Trépanier, 1988, p. 27-28; Trudel, 1998, p. 453.

<sup>17</sup> Robert, 2000, p. 45.

<sup>18</sup> Hardy et Séguin, 2004, p. 46.

<sup>19</sup> Robert, 2000, p. 24.

Quelques nouvelles rues sont ouvertes dans le bourg au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Vers 1685-1704, la rue Saint-Claude passe à la limite sud-ouest du fief Pachiriny<sup>20</sup>. La rue de l'Hôpital, qui donne accès à la grève, et la rue de la Poudrière sont ouvertes devant le monastère des Ursulines. En 1735, alors qu'il poursuit des travaux visant à aménager le chemin du Roi, Lanouillier de Boisclerc fait élargir les rues de la ville:

« J'ay, dans mes voyages pour l'embellissemens et decoration de la ville des Trois Rivières et pour l'utilité et bien public élargi les rues de douze pieds et les ay mis en ligne, elles n'avaient que douze pieds de large et deux charettes n'y pouvoient passer de frons; J'ay profité du tems, les maisons n'estant actuellement construite qu'en bois et dont la plupart menacent ruine<sup>21</sup>. »

Les étrangers qui visitent Trois-Rivières au XVIII<sup>e</sup> siècle mentionnent que la très grande majorité des résidences sont en bois, et que seuls les édifices religieux et gouvernementaux (église, maison du gouverneur, couvent des Ursulines) sont en pierre, ce matériau étant rare dans la région immédiate de Trois-Rivières<sup>22</sup>. Le botaniste suédois Pehr Kalm, qui visite la ville en 1749, la décrit ainsi:

« Cette ville est placée sur la rive nord du Saint-Laurent, sur un banc de sable plat, comme il s'en trouve là, mais quelque peu surélevé; le site est très agréable; de tous côtés autour de la ville se trouvent de très beaux champs, bien que la terre soit en majeure partie sablonneuse; cette ville a l'allure d'un gros bourg, mais possède cependant deux églises en pierre et un couvent de religieuses; le troisième gouverneur du Canada y réside et sa maison est également en pierre; la majeure partie des autres habitations sont en bois, hautes d'un étage et construites sans luxe particulier; les rues sont irrégulières et les maisons disséminées. Le rivage du fleuve est entièrement sablonneux et les berges sont assez élevées en certains endroits<sup>23</sup>. »

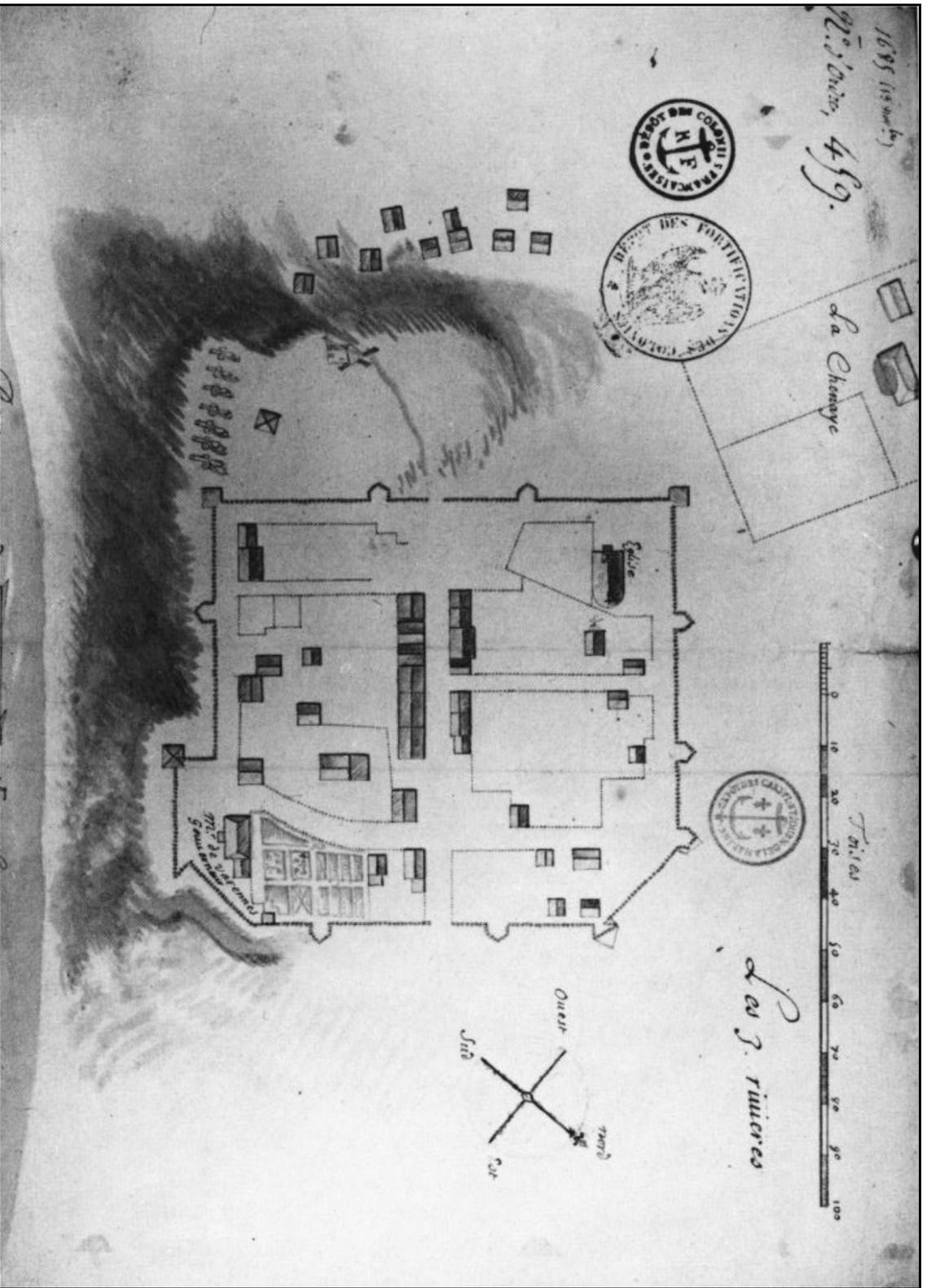
<sup>20</sup> La rue passe sur les lots 2175, 2177 et 2178; *ibid.*, p. 40.

<sup>21</sup> ANC, Archives coloniales, Fonds des colonies, Lettre de Lanouillier de Boisclerc au ministre, 31 octobre 1735; Daniel Robert, *Le circuit patrimonial de Trois-Rivières: texte intégral des panneaux d'interprétation*, Trois-Rivières, SCAP, 1995, p. 27.

<sup>22</sup> Robert, 2000, p. 86-87; A.G.H. Recherchiste Conseil enr., *Plan directeur d'interprétation du patrimoine de Trois-Rivières*, [Trois-Rivières], 1987, p. 26.

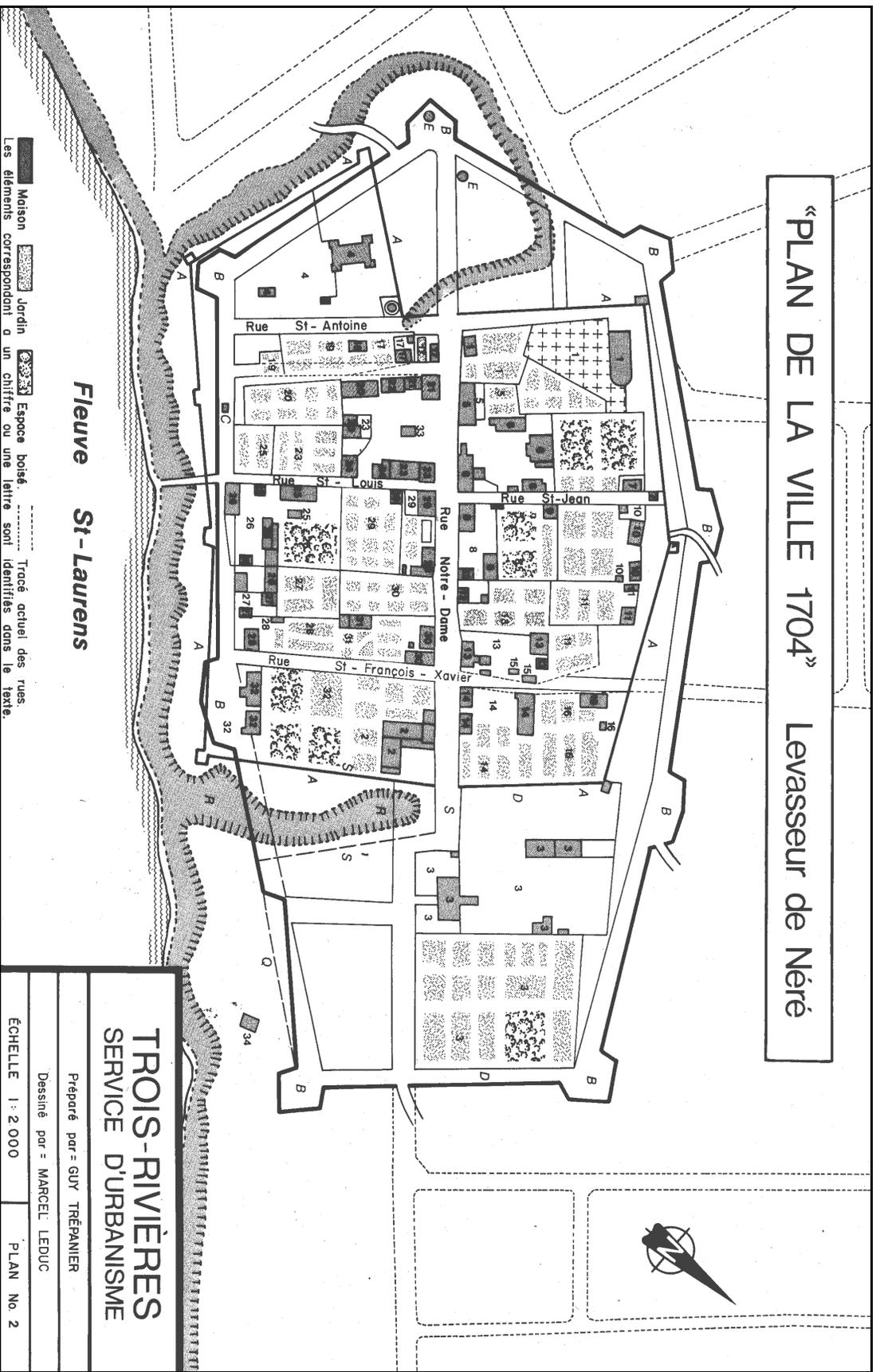
<sup>23</sup> Pehr Kalm et al., *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, p. 210.





**Figure 3 :** Trois-Rivières en 1685. On remarque le moulin à vent sur le Platon, la batterie de canons et la redoute. Une dizaine d'habitations se trouvent au pied du Platon. L'église paroissiale et la résidence du gouverneur de Varennes sont indiquées.

« PLAN DE LA VILLE 1704 »  
Levasseur de Néré



■ Maison    ▨ Jardin    ☼ Espace boisée    - - - - - Tracé actuel des rues.  
Les éléments correspondant à un chiffre ou une lettre sont identifiés dans le texte.

**Fleuve St-Laurens**

**TROIS-RIVIÈRES**  
**SERVICE D'URBANISME**

Préparé par = GUY TRÉPANNIER  
Dessiné par = MARCEL LEDUC  
ÉCHELLE 1 : 2 000    PLAN No 2

**Figure 4 :** Plan de la ville en 1704. En A, les anciennes fortifications; en B, le projet de nouvelles fortification ; en C, la poudrière ; en D, l'agrandissement fait pour inclure la propriété des Ursulines en ; E, le moulin à vent ; en R, le ravin. 1 : l'église paroissiale ; 2 : les Récollets ; 3 : les Ursulines ; 4 : la maison appartenant aux Ursulines où loge le gouverneur ; 5 : la maison de Tonnancour ; 33 : le fief Pachiriny et ses « cabanes à Sauvages » ; 34 : la chapelle des Jésuites.

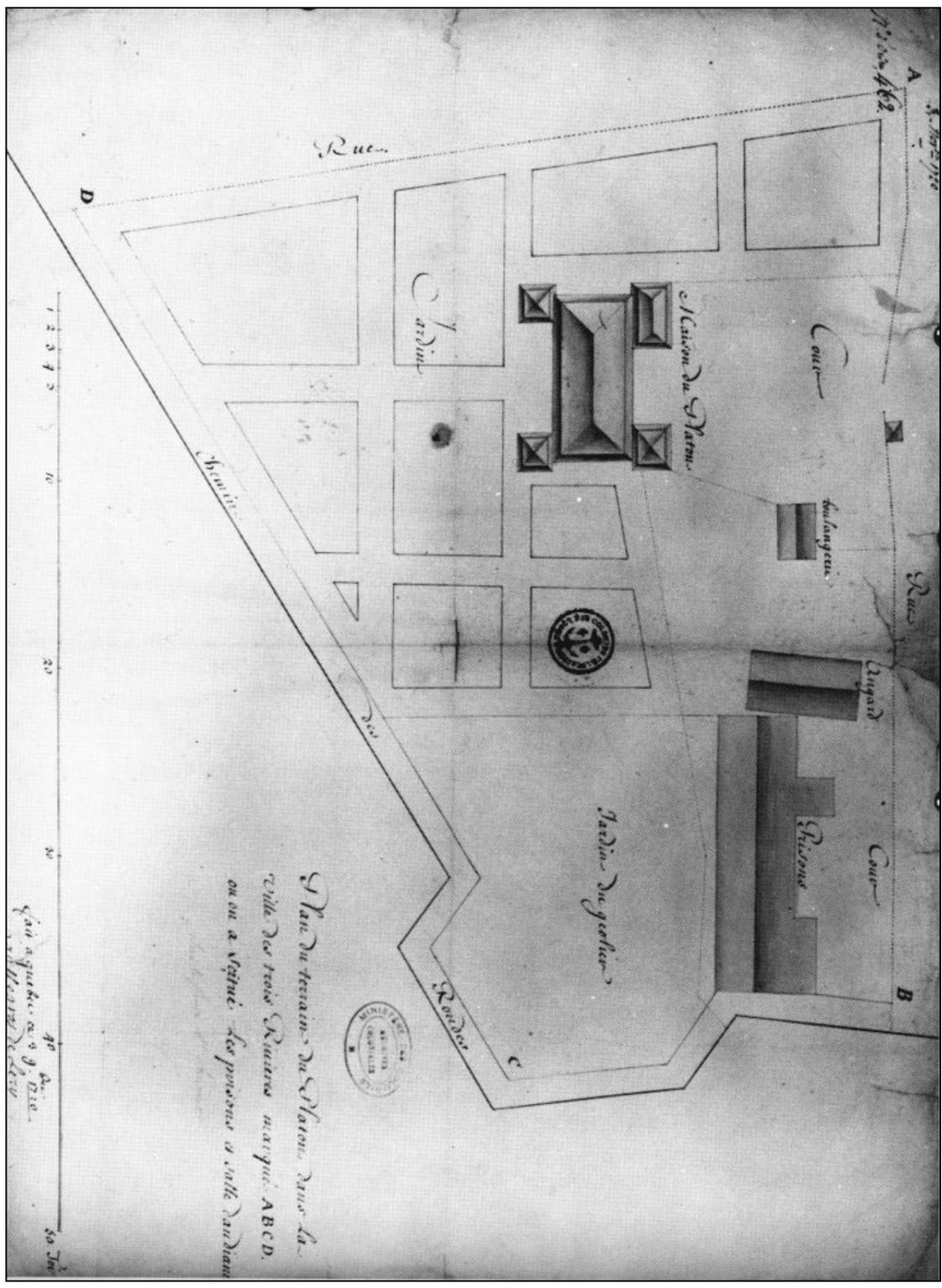


Figure 5 : Le Platon au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### 3.4.2 Palissades

Plusieurs fortifications ont tour à tour encerclé le bourg de Trois-Rivières, leurs limites variant quelque peu d'un projet à l'autre (voir les figures 3 et 4).

Les fortifications de 1650 et 1685 empruntaient à peu de chose près le même tracé. La porte principale du bourg se trouvait au coin nord-ouest, près de l'église paroissiale. Une carte dressée en 1685 montre les limites du bourg fortifié. L'enceinte suit alors le haut du promontoire du côté du rivage, longe le Platon au sud-ouest, la rue Saint-Pierre au nord-ouest et la limite du fief Hertel au nord-est. La carte témoigne de la présence, sur le Platon, d'un petit bâtiment qui devait servir de redoute, d'une batterie de canons de campagne et d'un moulin à vent construit vers 1661 par Jacques Leneuf de La Poterie. On constate que quelques habitations ont été construites à la périphérie du bourg, du côté sud-ouest du Platon.

En 1693, mais surtout en 1704, des modifications plus importantes sont apportées à la délimitation des fortifications. En 1693, la palissade est agrandie vers l'ouest, de façon à inclure la maison du gouverneur, située sur le Platon, à l'intérieur du bourg fortifié<sup>24</sup>. Le gouverneur Louis de Buade, comte de Frontenac, et l'intendant Jean Bochart-Champigny annoncent alors que « la clôture des Trois-Rivières a été réparée et son enceinte augmentée pour fermer la maison du gouverneur et porter la clôture sur la croupe de la hauteur [le Platon], afin de mieux commander la campagne et la basse ville [...]»<sup>25</sup>. Les contours de ce mur sont connus grâce au projet de nouvelles fortifications dessinées par l'ingénieur français Levasseur de Néré en 1704, qui indique l'emplacement de l'ancienne palissade (voir en A sur le plan de 1704 à la figure 4). Les nouvelles limites prévoient l'inclusion du Platon en entier et visent à englober la nouvelle propriété des Ursulines au nord-est. La palissade n'a toutefois pas une configuration régulière, puisqu'elle doit contourner le ravin formé par la fonte printanière des neiges. On prévoit que ce ravin sera éventuellement comblé par les occupants du secteur<sup>26</sup>. Il est difficile de savoir dans quelle mesure le projet de Levasseur de Néré a été appliqué, bien qu'il semble que ses grandes lignes aient été respectées, ainsi que le laissent croire deux vues de la ville qui montrent le bourg entouré d'une palissade dont les limites semblent correspondre d'assez près au projet de 1704 (figures 6 et 7). Aucun plan connu jusqu'à maintenant n'indique le tracé précis des fortifications<sup>27</sup>. Cependant, tous les systèmes de fortifications passaient au haut du promontoire en longeant le rivage du fleuve<sup>28</sup>. La limite de la palissade de ce côté a pu varier en fonction des adaptations rendues nécessaires par les phénomènes d'érosion.

<sup>24</sup> Pierre Cardinal et Alison McGain, *Inventaire archéologique de Trois-Rivières*, 1983, Québec, MAC, 1984, p. 55; Robert, 2000, p. 26.

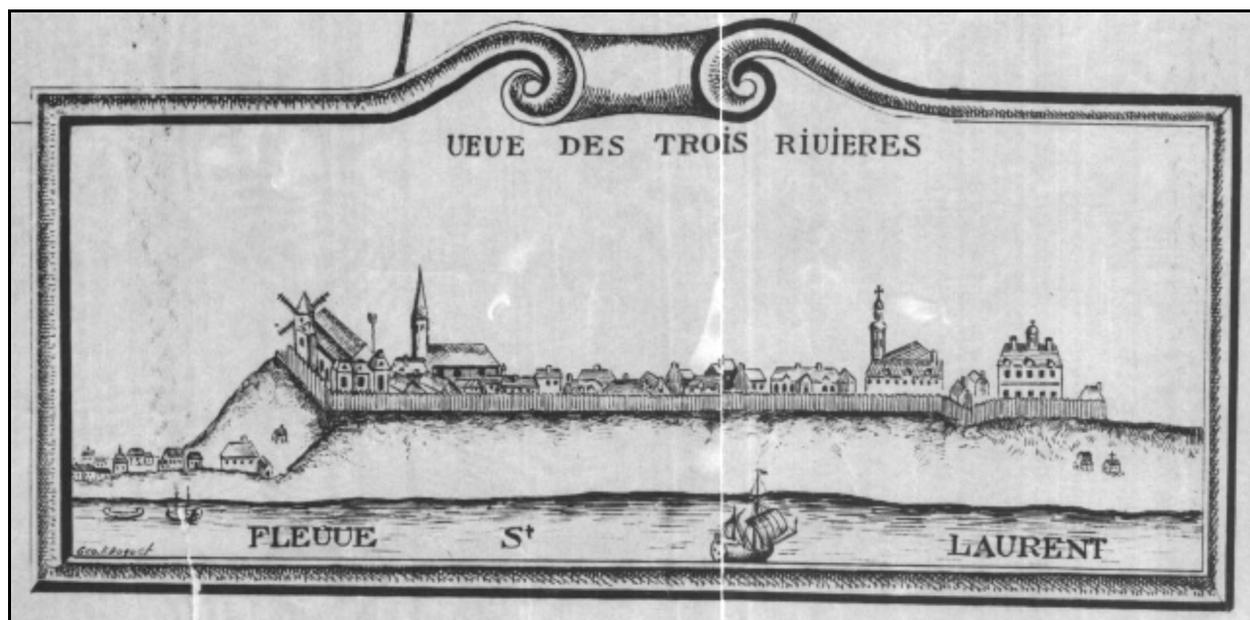
<sup>25</sup> « 300 ans de présence », *Patrimoine trifluvien: bulletin annuel d'histoire*, SCAP, n° 7, juin 1997, p. 12.

<sup>26</sup> Levasseur de Néré, cité dans Cardinal et McGain, 1984, p. 88-89.

<sup>27</sup> Pierre Cardinal, *Inventaire archéologique du Jardin des Ursulines de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, VTR, décembre 1985, p. 22; Cardinal et McGain, 1984, p. 56-57.

<sup>28</sup> Cardinal et McGain, 1984, p. 53: « Cependant, aucun vestige de fortification n'a été retrouvé dans le secteur inventorié probablement en raison des éboulements et des glissements de terrain qui les ont emportés dans le fleuve à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. »

En mai 1752, un incendie ravage la ville, détruisant des maisons, le monastère des Ursulines (seuls les murs en pierre ont résisté) et la palissade qui était formée de pieux de 10 à 12 pouces de diamètre sur 12 pieds de hauteur<sup>29</sup>. La disparition de la palissade aurait dès lors permis un tracé plus libre des voies de communication le long du rivage en fonction des besoins du développement urbain et portuaire<sup>30</sup>.



**Figure 6** : Vue de Trois-Rivières sur une carte de Gédéon de Catalogne de 1709.

<sup>29</sup> Franquet, *Voyages et mémoires sur le Canada*, Québec, Imprimerie générale A. Côté et C<sup>ie</sup>, 1889, p. 110.

<sup>30</sup> Cardinal et McGain, 1984, p. 60.

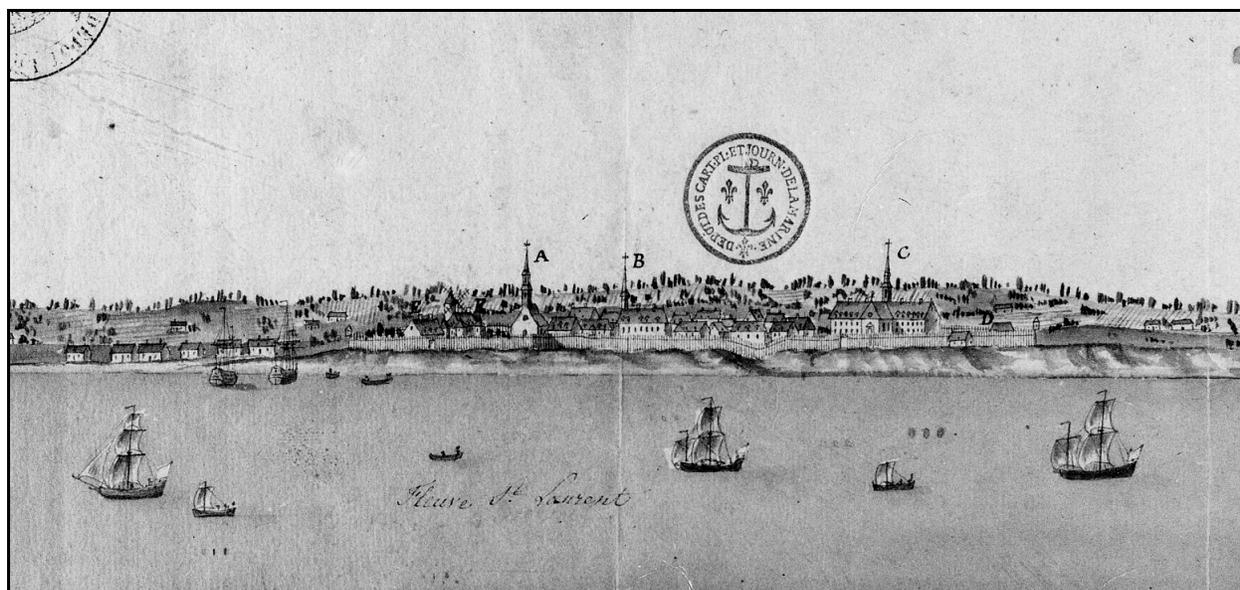


Figure 7 : Vue de Trois-Rivières en 1721.

### 3.4.3 Fief Pachiriny

Le tracé du nouveau bourg en 1650 inclut le fief concédé au chef Pachiriny en 1648. Le fief est délimité au nord par la rue Notre-Dame [des Ursulines], à l'ouest par le Platon, à l'est par la rue Saint-Louis et au sud par la concession des Jésuites. Ce fief de 640 toises destiné à l'établissement des Amérindiens est administré par les Jésuites au nom du chef algonquin. Dès 1656, les Jésuites commencent à subdiviser le fief en distribuant de petits lots à divers occupants français. En 1663, on compte une demi-douzaine de maisons en bois construites le long des rues Saint-Louis et du Château [des Casernes]. Un espace central mesurant 86 pieds et demi de front sur la rue Notre-Dame [des Ursulines] sur 102 pieds de profondeur est conservé pour l'établissement des « cabanes des Sauvages » (voir les figures 2 et 4)<sup>31</sup>.

À compter de 1722, les terrains du fief sont utilisés comme marché public. En 1733, dans l'aveu et dénombrement, il n'est plus question de la présence d'habitations amérindiennes à cet endroit. Les Jésuites restent propriétaires du fief, reconcédé à leur nom en 1699, jusqu'en 1781, alors que le terrain redevient propriété publique<sup>32</sup>. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'endroit commence à être utilisé comme lieu de rassemblement occasionnel pour les militaires et la milice trifluvienne, et est dès lors connu sous le nom de place d'Armes<sup>33</sup>. Après la démolition, vers 1770, des maisons longeant la place, celle-ci conserve ses fonctions militaires et commerciales, et ce, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. En 1908, un bureau de poste temporaire y est installé. Il occupera l'espace

<sup>31</sup> Alain Gamelin, « Place d'Armes (ou fief Pachirini) », dans CBCQ, *Les chemins de la mémoire*, t. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 29.

<sup>32</sup> Trépanier, 1988, p. 100; Robert, 2000, p. 40.

<sup>33</sup> Robert, *Le circuit patrimonial de Trois-Rivières*, 1995, p. 25.

central jusqu'en 1918. À ce moment, le terrain est aménagé en parc urbain, lui donnant sa configuration actuelle<sup>34</sup>. L'espace est classé à titre de site historique en 1960.

#### Traces du bourg initial :

- Tracé des principales rues;
- Mode d'implantation: attribution d'emplacements à des particuliers; les subdivisions subséquentes ont créé une diversité dans la taille des lots;
- Importante présence institutionnelle:
  - monastère des Ursulines;
  - site historique des Récollets de Trois-Rivières.
- Maison de Gannes;
- Maison de Tonnancour (sous-sol et rez-de-chaussée);
- Maison Saint-François;
- Vestiges archéologiques potentiels :
  - palissades;
  - églises paroissiales (1664, 1710);
  - cimetières;
  - habitations;
  - poudrière;
  - fief Pachiriny : « cabanes des Sauvages »
  - place d'Armes
- Repères commémoratifs :
  - monument Laviolette sur le Platon (1934);
  - monument *Le Flambeau* (1934);
  - limites de l'arrondissement historique reproduisant le pourtour de la palissade.

---

<sup>34</sup> Gamelin, « Place d'Armes (ou fief Pachirini) », 1990, p. 29; Johanne Blanchet, *Trois-Rivières: des témoins de son évolution: circuit patrimonial, guide à l'usage des promeneurs*, Trois-Rivières, Comité des fêtes du trois cent cinquantième anniversaire de la ville de Trois-Rivières inc., 1984, p. 8.



**Figure 8 :** Occupation du secteur, 1650-1700.

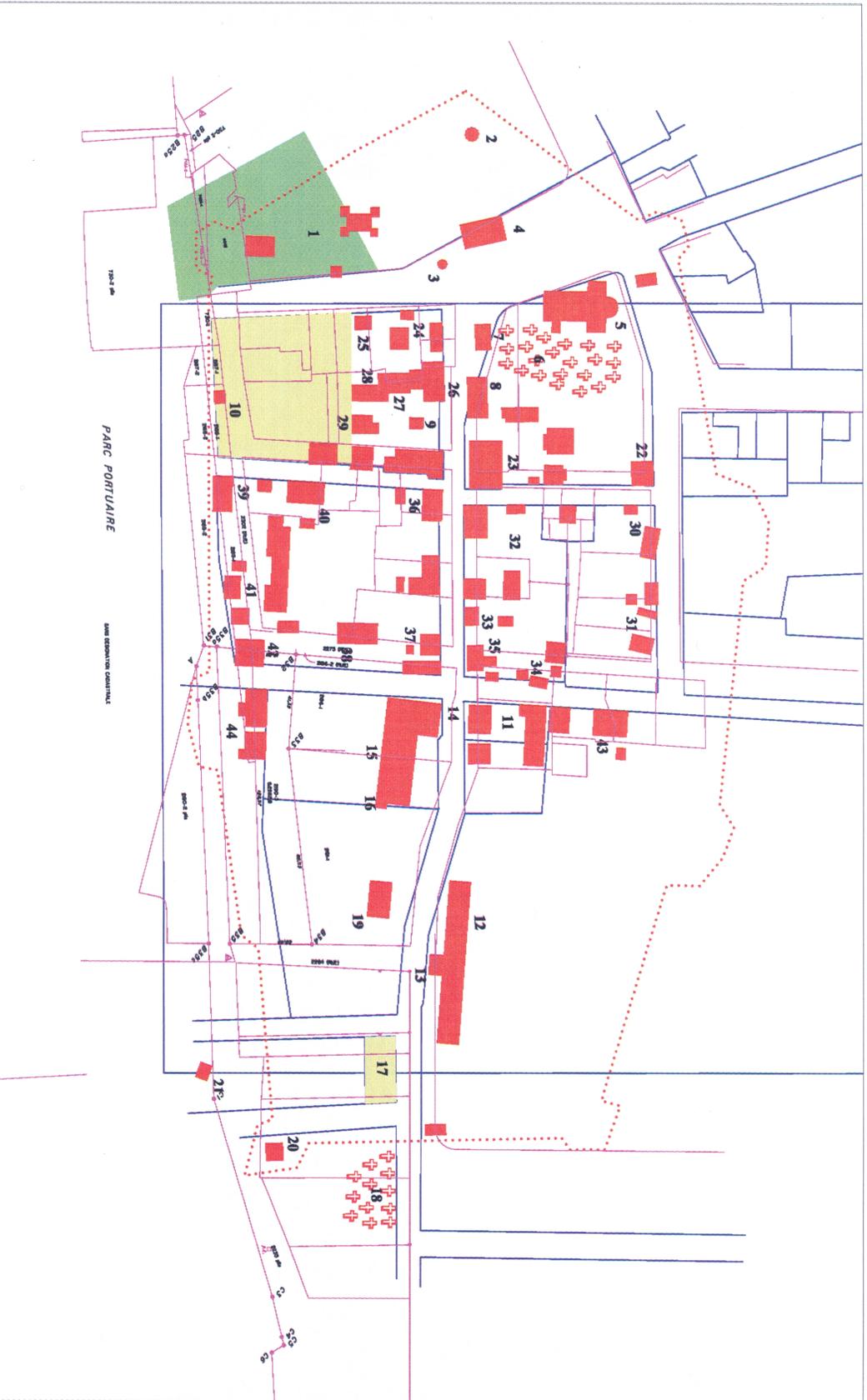


Figure 9 : Occupation du secteur, 1700-1775.

### 3.5 Présence britannique

En 1760, au moment où le premier gouverneur anglais, Ralph Burton, entre en fonction à Trois-Rivières après la Conquête britannique, la ville compte environ 600 habitants, vivant dans 110 maisons réparties à peu près également entre la haute ville, qui correspond à la ville ancienne, et la basse ville se trouvant au bas du Platon<sup>35</sup>. De nombreux anglophones, protestants pour la plupart, viennent alors s'établir à Trois-Rivières. Ils s'installent principalement dans le secteur de l'actuel arrondissement historique. Ainsi, en 1831, 329 personnes habitent ce secteur, dont 176 Britanniques, soit 49,2 % de la population<sup>36</sup>.

À compter de 1765, le secteur du Platon devient le lieu de casernement principal de la garnison anglaise, alors que le « château » est utilisé comme caserne, prison et hôpital militaire, fonctions que l'édifice conserve jusqu'en 1852. Quant aux officiers, ils logent dans la maison Deschenaux (ou manoir de Tonnancour, MHC, 1966), au cours de la période allant de 1812 à 1822<sup>37</sup>.

Les communautés catholique et protestante se partagent, dans un premier temps, l'utilisation de l'église des Récollets (SHR, 2003). Par la suite, les bâtiments deviennent la propriété des autorités britanniques et servent à de multiples fonctions entre 1776 et 1823: le couvent sert d'hôpital, de prison, puis de palais de justice. Quant à l'église, elle est utilisée tant pour la célébration du culte protestant que comme magasin pour le matériel médical<sup>38</sup>. En 1823, les bâtiments sont cédés à l'Église anglicane, qui apporte diverses modifications à l'église. En 1930, l'église et le presbytère sont consacrés sous le nom de Saint-James.

En 1815, Joseph Bouchette mentionne que la ville se compose de 320 maisons, et que la population ne dépasse guère 2500 personnes. Il souligne que les rues sont étroites et non pavées et que le port a une profondeur d'eau suffisante pour que les vaisseaux de grand tonnage puissent s'approcher des quais. Bouchette poursuit sa description de la ville en rappelant la présence des principaux bâtiments:

« Au sud-ouest de la ville sont les restes de quelques ouvrages militaires construits pour sa défense par l'armée Anglaise, pendant la guerre de la rébellion, et que les habitants honorent actuellement du nom pompeux d'*Anciennes Fortifications*. À l'extérieur de ces ouvrages il y a une vaste étendue de terres communales. Les principaux bâtiments de la ville sont le couvent des Ursulines, l'église Protestante et l'église Catholique, la maison de justice, la prison, et les casernes. La plupart des maisons sont

<sup>35</sup> A.G.H. Recherchiste Conseil enr., 1987, p. 23; Alain Gamelin *et al.*, *Trois-Rivières illustrée*, Trois-Rivières, La Corporation des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire, 1984, p. 11-13.

<sup>36</sup> Trépanier, 1988, p. 53-56.

<sup>37</sup> Robert, *Le circuit patrimonial de Trois-Rivières*, 1995, p. 23; Jean-Charles Lefebvre, « Manoir de Tonnancour », dans CBCQ, *Les chemins de la mémoire*, t. 1, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 27.

<sup>38</sup> Alison McGain et Vonik Tanneau, *L'église St-James à Trois-Rivières*, Trois-Rivières, SCAP, 1980, p. 12; Paul Carle, *Église et presbytère St-James à Trois-Rivières*, s.l., s.n., 1984, 2 vol. ; Robert, *Le circuit patrimonial de Trois-Rivières*, 1995, p. 35.

bâties en bois; les plus anciennes n'ont qu'un étage, avec de petits jardins adjacents; mais les plus modernes sont d'un bien meilleur style, plusieurs sont plus hautes que les anciennes, et ont une assez belle apparence. [...] L'ancien monastère des Récollets, bâtiment de pierre, est actuellement dilapidé; près de là est un magasin à poudre. [...] Le bâtiment qui sert actuellement de casernes est solidement construit en pierre, et est situé du côté nord de la rue Notre-Dame, et sur le terrain le plus élevé de la ville. Il fut originairement construit pour servir de résidence au Gouverneur Français<sup>39</sup>. »

La ville reste modeste, et ses limites ne dépassent guère les alentours immédiats des anciennes fortifications. Il faut attendre le développement de l'industrie forestière au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour que Trois-Rivières se transforme.

#### Traces de la présence britannique :

- Église anglicane (ancienne église des Récollets);
- Vestiges archéologiques potentiels :
  - distillerie des frères Hart;
  - maisons;
  - cimetière militaire et anglican;
  - cimetière de l'hôpital général;
  - place d'Armes
- Maison Deschenaux (ou manoir de Tonnancour) : de 1812 à 1822, l'armée utilise la maison comme résidence des officiers de la garnison de Trois-Rivières. L'intérieur subit des transformations qui touchent surtout le premier étage.

---

<sup>39</sup> Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*, Londres, W. Faden, 1815, p. 307-311.



### 3.6 Impacts du développement industriel et de l'exploitation forestière

La première industrie d'importance dans la région de Trois-Rivières est sans conteste celle des Forges du Saint-Maurice, qui ont fonctionné sans interruption de 1733 à 1883. Bien qu'elles fussent situées à l'extérieur de la ville elle-même, les forges ont influencé le développement du secteur, laissant des traces dans la toponymie, la rue des Forges étant la voie qui conduisait des forges au port d'où les produits finis étaient exportés.

C'est toutefois le commerce du bois qui donne un véritable élan à l'expansion de la ville à compter de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1846, le gouvernement abolit le monopole forestier des Forges du Saint-Maurice, avant de s'engager dans des travaux d'aménagement d'estacades et de glissoires pour canaliser et contrôler le flottage du bois, et permettre l'acheminement des billots jusqu'à l'embouchure du Saint-Maurice. Ces travaux permettent une expansion rapide de l'exploitation des forêts de l'arrière-pays. La coupe du bois et les activités entourant sa transformation connaissent un essor important<sup>40</sup>. Dès 1852, la compagnie américaine Norcross & Phillipps installe une scierie à l'embouchure du Saint-Maurice ; elle emploie plus de 200 travailleurs. Plusieurs autres entreprises forestières suivent dans les années subséquentes. Cette ouverture des forêts mauriciennes à l'exploitation donne une poussée au développement de Trois-Rivières, car elle favorise les activités économiques et commerciales visant à répondre aux besoins des travailleurs forestiers (industries du cuir, outillage, approvisionnement). Les aménagements sur le Saint-Maurice permettront par la suite l'expansion dans la région de l'hydroélectricité, des industries des métaux, de l'électrochimie et des pâtes et papiers. Au cours des années 1870, la région de Trois-Rivières est dotée d'un réseau ferroviaire, et les installations portuaires de la ville sont agrandies et modernisées. Entre les années 1905 et 1925, de grandes industries spécialisées pour la plupart dans le domaine des pâtes et papiers s'installent à Trois-Rivières: la Wayagamack Pulp and Paper (1911), la Canadian International Paper (1922) et la St. Lawrence Pulp and Paper (1923)<sup>41</sup>.

Ce développement industriel favorise la croissance démographique de la ville, avec d'une part l'établissement d'une nouvelle bourgeoisie d'affaires et, d'autre part, l'arrivée d'une importante population ouvrière. L'accroissement de la population trifluvienne est considérable, passant de 4 004 en 1851 à 8 670 en 1881. Les trois quarts de la population active ont alors un emploi en lien avec l'exploitation forestière. Alors que cette population ouvrière est issue des milieux ruraux environnants, les patrons de ces grandes entreprises sont Américains ou le plus souvent anglophones.

Cette division des classes sociales est marquée dans l'occupation du territoire urbain. Ainsi, lors de la constitution de la cité des Trois-Rivières, en 1857, la ville est divisée en quatre quartiers distincts : les quartiers Sainte-Ursule et Notre-Dame dans ce qui était alors nommé la « haute ville » et les quartiers Saint-Louis et Saint-Philippe en basse ville. Ces quartiers acquièrent et conservent des caractéristiques sociologiques particulières durant près d'un siècle. La basse ville accueille la grande majorité des

<sup>40</sup> Cermakian *et al.*, 1984, p. 11-12; Hardy et Séguin, 2004, p. 161.

<sup>41</sup> Alain Gamelin, « Trois-Rivières », *Continuité*, n° 35, printemps 1987, p. 15-16.

commerces, petites fabriques et bureaux de professionnels, alors que la bourgeoisie, les fonctionnaires et le clergé se concentrent généralement dans la « haute ville ». L'ouverture de l'église méthodiste wesleyenne en 1823 et de l'église presbytérienne Saint-Andrew en 1846 témoigne du fait que cette bourgeoisie est largement anglophone et protestante<sup>42</sup>. La construction de la cathédrale catholique à partir de 1854 favorise le développement d'un quartier constitué d'imposantes résidences sur les rues Bonaventure, Radisson, Laviolette, Notre-Dame, des Forges, Hart et Royale, soit à la limite ouest de l'actuel arrondissement historique<sup>43</sup>. Quelques résidences de la rue des Ursulines (entre les rues Saint-Jean et Saint-Louis, et la rue Saint-François-Xavier) et de la terrasse Turcotte révèlent cette présence de la bourgeoisie trifluvienne dans le secteur<sup>44</sup>.

### 3.6.1 Développement d'un quartier ouvrier à la limite nord-ouest de l'arrondissement

La population ouvrière se groupe à l'est des propriétés des Ursulines dans le quartier Sainte-Ursule, donnant ainsi naissance à un petit quartier ouvrier dès les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci s'agrandit en longeant la rue Notre-Dame [des Ursulines] et la nouvelle rue Saint-Paul, ouverte en partie en 1820. C'est la première agglomération ouvrière de Trois-Rivières. Connue sous le nom de « secteur Hertel », ce quartier est intégré à la paroisse de Sainte-Cécile en 1912<sup>45</sup>.

Le secteur se caractérise par une concentration de modestes maisons de bois d'un seul étage, à toiture à deux versants sans lucarne. C'est en fait une architecture domestique d'inspiration rurale, importée par les ouvriers venus s'installer en ville<sup>46</sup>. Un autre type de maison a été populaire au début du XX<sup>e</sup> siècle en réponse aux besoins d'une population en pleine expansion : la maison de type « boomtown », bâtiment composé d'une structure carrée recouverte d'un toit à pente vers l'arrière. Quelques exemples de ces maisons peuvent être observés sur les rues Saint-Pierre et Saint-François-Xavier (figures 11 et 12)<sup>47</sup>.

#### Traces du développement industriel :

- Construction de résidences bourgeoises;
- Développement d'un quartier ouvrier à la limite nord-est de l'arrondissement historique;
- Maisons de type « boomtown »;

<sup>42</sup> Robert, *Le circuit patrimonial de Trois-Rivières*, 1995, p. 44.

<sup>43</sup> A.G.H. Recherchiste Conseil enr., 1987, p. 27 et 45; BGH Planning inc., *Trois-Rivières Centre-Ville: Une richesse à exploiter*, s.l., VTR et MAC, p. [2].

<sup>44</sup> Patri-Arch, *Inventaire du patrimoine architectural du Chemin du Roy à Trois-Rivières*, [Trois-Rivières], SCAP, 9 septembre 2003.

<sup>45</sup> A.G.H. Recherchiste Conseil enr., 1987, p. 76; Centre d'études québécoises, UQTR, *Enquête historique relative aux anciens quartiers et paroisses de la ville de Trois-Rivières: Saint-Philippe, Sainte-Cécile, Notre-Dame, Saint-François, Saint-Sacrement*, [Trois-Rivières], UQTR, 1991, p. 16.

<sup>46</sup> Gamelin, *Trois-Rivières*, 1987, p. 14.

<sup>47</sup> « L'architecture trifluvienne, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *Patrimoine trifluvien*, n° 13, octobre 2003 ; BGH Planning inc., [n.d.]. Une maison de ce type, la maison Philippe-Verrette, située au 732-734 de la rue Saint-François-Xavier (hors de l'arrondissement historique), a été classée en 1991.

- Développement du port et passage de la voie de chemin de fer (à la limite de l'arrondissement historique).



**Figures 11 et 12 :** Maisons des rues Saint-François-Xavier (haut) et Saint-Pierre (bas). La maison à deux versants au centre de la photographie du haut date du xviii<sup>e</sup> siècle. Elle est l'une des dernières résidences illustrant le type de maison de bois qui a longtemps caractérisé la ville de Trois-Rivières. La maison voisine ainsi que quelques-unes des maisons de la rue Saint-Pierre présentent un toit en pente vers l'arrière caractéristique des habitations urbaines du début du xx<sup>e</sup> siècle.

### 3.7 Aménagements de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la topographie du littoral du vieux secteur de Trois-Rivières est grandement modifiée, des travaux d'aménagement ayant abaissé le niveau du site initial d'une dizaine de mètres<sup>48</sup>. La nécessité de consolider le promontoire et les nouveaux besoins engendrés par l'expansion industrielle et portuaire rendent nécessaire l'apport d'améliorations: construction de digues, de quais et du chemin de fer; érection d'entrepôts; aménagement d'un système de drain et boisement du promontoire afin de diminuer les risques liés à l'érosion<sup>49</sup>.

#### 3.7.1 Transformation du Platon

Les effets de l'érosion causent la disparition d'une partie importante du terrain au sud du Platon lors des crues printanières de 1851. Le caractère sablonneux du secteur le rend propice aux éboulements, ce qui menace à la fois les fortifications, les rues et les habitations construites en haut du promontoire. Un éboulement au sud du Platon emporte au fond du Saint-Laurent une section de la rue du Fleuve, à sa jonction avec la rue des Casernes. Ce n'est qu'avec la construction des quais entre les années 1850 et 1880 que le promontoire est stabilisé.

Vers 1859, l'extrémité sud est enlevée et probablement transportée dans le fleuve pour composer le remplissage des quais de la compagnie du Richelieu, ceux-ci se trouvant vis-à-vis de la pointe du Platon (voir la figure 16). À la même époque, un mur de soutènement en pierre est construit pour retenir la rue des Casernes. Cette disparition de l'extrémité sud du Platon et la consolidation du rivage ont permis une réorganisation des voies de communication dans le secteur, grâce à l'aménagement d'une montée permettant de relier la vieille ville à l'extrémité de la rue des Forges<sup>50</sup>.

À la même époque, les militaires quittent leurs casernes du Platon. De 1860 à 1874, les anciennes casernes hébergent le collège de Trois-Rivières. En 1875, le gouvernement fédéral construit un bureau de poste sur le flanc nord du Platon, face à l'actuelle rue Radisson. D'importantes excavations sont alors réalisées: « Le Platon est en train de disparaître sur un bon morceau », écrit un journaliste de l'époque. « Environ 15 000 voyages de sable ont été pris là. Désormais, il est clair que ceux qui bâtiront sur le Platon voudront également se mettre au niveau de la rue. Déjà, le Platon primitif a subit (*sic*) bien des modifications. Il n'était pas le même aux premiers temps de notre ville. Il était beaucoup plus grand<sup>51</sup>[...] » Lors de ces travaux, les vestiges d'une enceinte de pieux de cèdre sont mis au jour<sup>52</sup>. Enfin, en 1882, un parc public, le jardin Laviolette, est aménagé sur le Platon autour de la maison des gouverneurs. Les travaux consistent à niveler le terrain afin d'y planter des arbres. Le parc, où des bancs sont installés et de petits sentiers aménagés, prolonge en quelque sorte la terrasse Turcotte et offre une

<sup>48</sup> Blanchet, 1984, p. 16.

<sup>49</sup> Cardinal et McGain, 1984, p. 87.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 13 et 71-72.

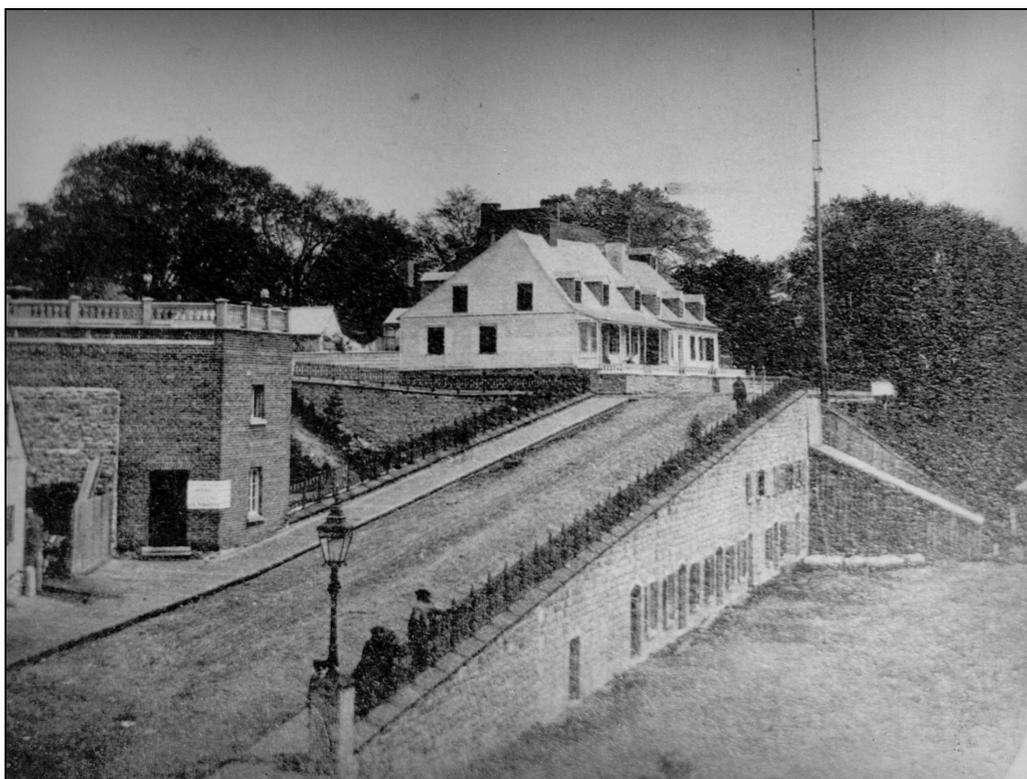
<sup>51</sup> *Le constitutionnel*, 18 mai 1874, cité dans Cardinal et McGain, 1984, p. 12-13.

<sup>52</sup> *Ibid.*, 1984, p. 13; Robert, 2000, p. 25.

aire de repos aux promeneurs<sup>53</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une pompe à incendie et un poste de police sont installés sur le Platon, vis-à-vis de l'église paroissiale.

### 3.7.2 La construction du boulevard Turcotte et de la terrasse Turcotte

Parmi les travaux qui ont transformé considérablement le rivage de Trois-Rivières, la construction d'un boulevard le long du fleuve est sans conteste l'un des plus marquants. En 1857, le maire Joseph-Édouard Turcotte fait tracer un chemin devant sa résidence, prolongeant ainsi la rue des Remparts jusqu'à la rue du Platon [des Forges]. Ce site offrant une vue panoramique sur le fleuve devient un lieu populaire de rencontre et de sociabilité pour les Trifluviens. L'engouement est tel que le maire cède le chemin à la Ville en 1860. On y construit un trottoir en bois sur pilotis en 1869, qui se prolonge par un escalier conduisant les promeneurs jusqu'à la rue du Platon [des Forges]. Cette promenade est baptisée « terrasse Turcotte », en l'honneur du maire<sup>54</sup>. Pendant ces travaux d'aménagement, la VTR fait couper le Platon en ligne droite avec la rue du Fleuve et la promenade, et bâtit une montée sur pilotis au-dessous de laquelle sont construits des hangars (figures 13 et 15). Des sépultures amérindiennes y ont été découvertes (voir l'encadré p. 3).



**Figure 13:** Montée du boulevard Turcotte, sous laquelle se trouvent des hangars, en 1880.

<sup>53</sup> Robert, 2000, p. 25.

<sup>54</sup> « Les parcs et lieux publics de Trois-Rivières XVII-XX<sup>e</sup> siècles », *Patrimoine trifluvien: bulletin annuel d'histoire*, n<sup>o</sup> 6, mai 1996, p. 5.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie d'affaires occupe les somptueuses demeures qui bordent la terrasse, ayant ainsi un accès privilégié au Saint-Laurent<sup>55</sup> et une perspective unique sur celui-ci. Vers 1881-1883, la terrasse est élargie et prolongée. L'aménagement de cette promenade en bois témoigne d'un changement de mentalité face à l'utilisation du littoral. En effet, jusqu'à ce qu'un règlement municipal l'interdise en 1866, le littoral sert comme décharge pour les rebuts domestiques. Avec l'aménagement de la terrasse Turcotte, le promontoire commence plutôt à être exploité pour la qualité du coup d'œil qu'il offre sur le fleuve<sup>56</sup>.

### 3.7.3 Installations portuaires

Avant le développement du port de Trois-Rivières, le fleuve venait battre la grève au pied du promontoire (voir la figure 14). « Pendant longtemps, le peu de trafic maritime et les dimensions modestes des navires utilisés ne nécessitent aucune installation particulière. Les canots, barques et les petites embarcations accostent tout simplement sur la grève située au pied du Platon, tandis que les voiliers de plus grande envergure, ancrent au large<sup>57</sup>. » Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les installations portuaires restent assez rudimentaires, et ce jusqu'à l'ouverture du chemin de fer de la rive nord, à la fin des années 1870, ce qui provoque une réorganisation complète du port<sup>58</sup>. Le développement de la navigation à vapeur favorise l'apparition de quais, de hangars à bois et de salles d'attente aux abords du fleuve. Par ailleurs, l'exploitation du bois de sciage, puis l'industrie du papier, modifient considérablement les installations portuaires et par conséquent les rivages du Saint-Laurent. Ces hangars sur les quais au pied de la terrasse nuisent à la perspective sur le fleuve. Ils seront démolis à la fin des années 1970.

#### Traces des aménagements du XIX<sup>e</sup> siècle :

- Topographie ancienne du Platon ;
- Emplacement du bureau de poste, construit en 1875 ;
- Topographie du secteur du jardin des Ursulines.

<sup>55</sup> Alain Gamelin, *L'arrondissement historique de Trois-Rivières*, manuscrit, n.d., p. 7.

<sup>56</sup> Cardinal et McGain, 1984, p. 52.

<sup>57</sup> A.G.H. Recherchiste Conseil enr., 1987, p. 40.

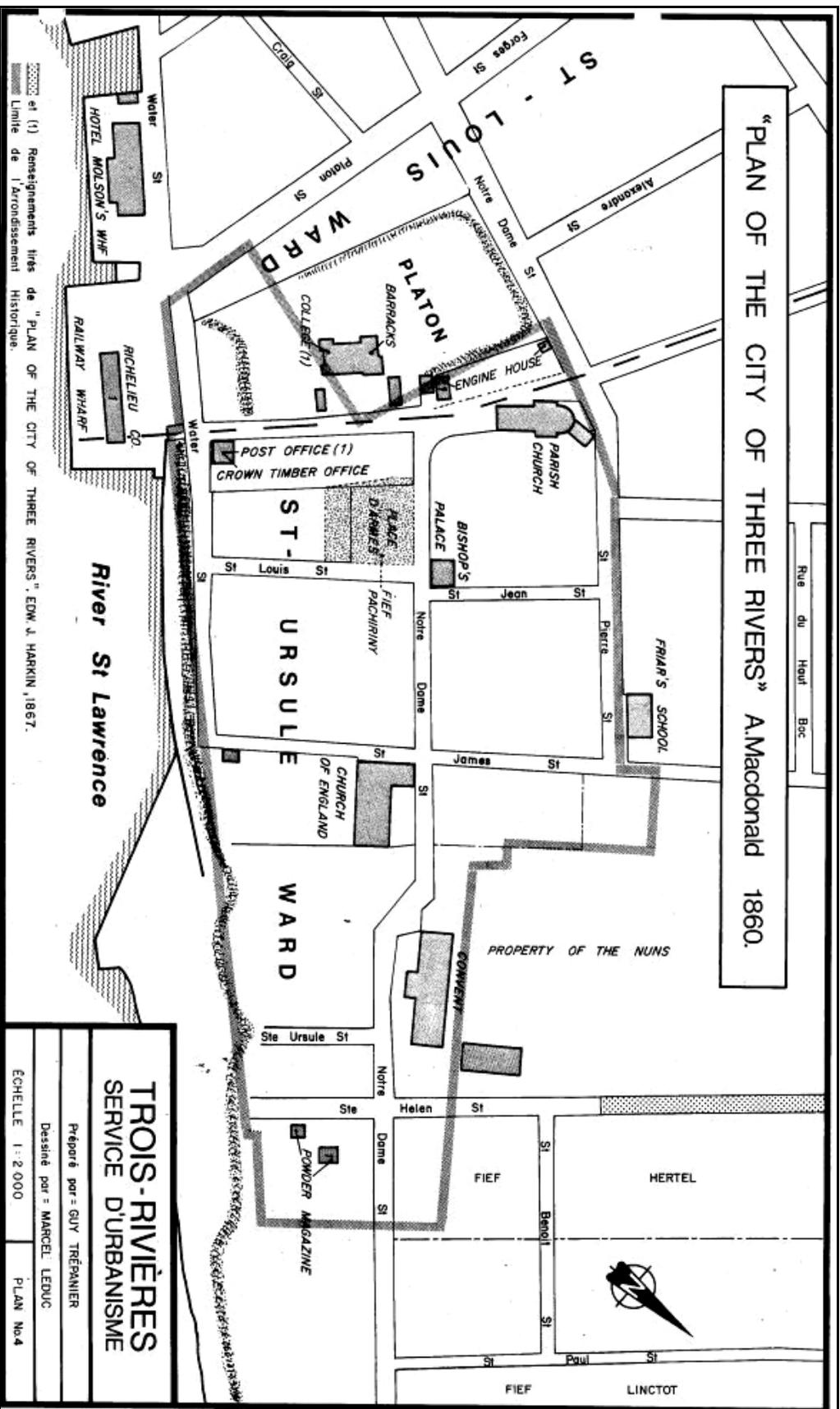
<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 41; Robert, *Le circuit patrimonial de Trois-Rivières*, 1995, p. 16-17.



**Figure 14 :** Vue de Trois-Rivières en 1784, alors que le fleuve bat la grève au pied du promontoire. Aquarelle de James Peachy.



**Figure 15 :** Vue sur les quais et la terrasse Turcotte en 1905.



**Figure 16:** Secteur de l'arrondissement historique en 1860. Les quais des compagnies Molson et du Richelieu occupent le rivage, à la limite du Platon. Le manoir de Tomancour est occupé par l'évêché (Bishop's Palace).



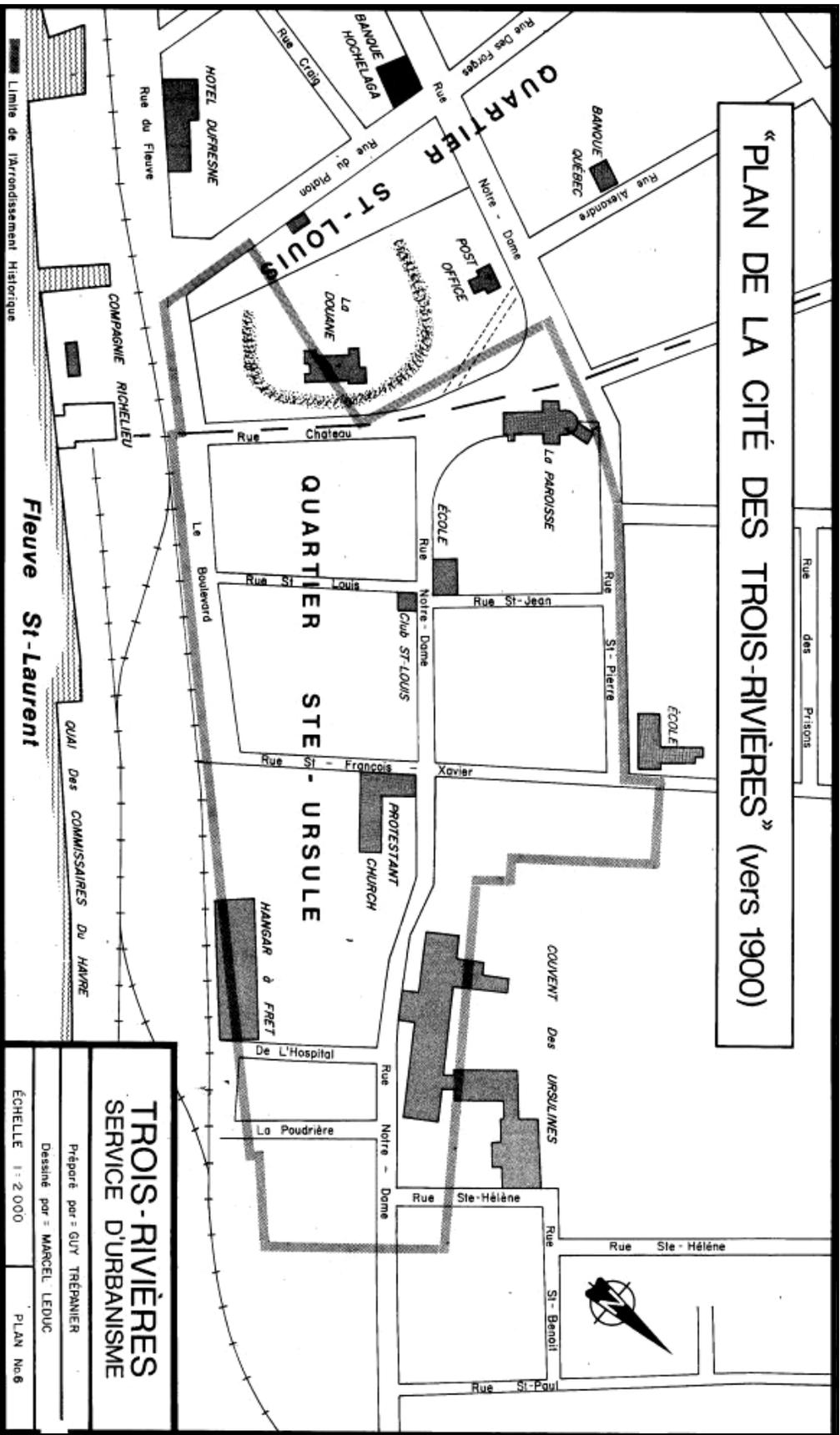


Figure 18 : L'arrondissement historique vers 1900. Les principaux changements se remarquent le long du fleuve avec l'aménagement du boulevard Turcotte et du quai des Commissaires.

### 3.8 Du grand incendie de 1908 à la création de l'arrondissement historique

#### 3.8.1 Incendie de 1908 et impacts

Le 20 juin 1908, un incendie majeur détruit une grande partie du centre-ville de Trois-Rivières, consumant 200 maisons et édifices commerciaux à l'intérieur d'une superficie de un kilomètre carré. Tous les bâtiments compris dans le quadrilatère délimité par les rues du Fleuve, Bonaventure, Champlain et Saint-Georges sont détruits. L'incendie touche le secteur sud-ouest de l'arrondissement historique, réduisant en cendres la terrasse Turcotte et les résidences qui la bordent, les édifices se trouvant sur le Platon (bureau de poste, édifice de la douane et jardin Laviolette) ainsi que l'église paroissiale, mais épargnant le manoir de Tonnancour qui se trouve tout près de là.

#### 3.8.2 Reconstruction du centre-ville

L'incendie a fait disparaître de nombreux édifices du XIX<sup>e</sup> siècle dans le secteur commercial de la ville. Rapidement, une aide financière gouvernementale est accordée, et la Municipalité adopte une nouvelle réglementation pour la reconstruction du centre-ville. Un gabarit architectural est imposé et les rues Notre-Dame, du Fleuve, des Casernes, Bonaventure, Radisson, des Forges et Royale sont élargies pour répondre aux besoins d'une vie urbaine plus intense. En 1911, soit à peine trois ans après l'incendie, le centre-ville est à nouveau animé. En conséquence, ce secteur reconstruit dans un court laps de temps, par un nombre restreint d'architectes et d'entrepreneurs, présente une grande homogénéité architecturale. Des rangées continues de bâtiments de trois ou quatre étages, construits en brique, coiffés d'un toit plat, décorés de linteaux de fenêtres, de corniches et d'encoignures témoignent de la popularité de l'éclectisme victorien à cette époque. Un nouveau type d'architecture apparaît à Trois-Rivières : le « commercial ornementé<sup>59</sup> ».

Quant au secteur incendié dans l'arrondissement historique, certains des aménagements réalisés dans les années suivant la conflagration sont toujours perceptibles sur le terrain, principalement de la place d'Armes et l'espace laissé vacant par la destruction de l'église paroissiale. À la suite de l'incendie, un bureau de poste temporaire est installé sur la place d'Armes, site qu'il occupe jusqu'à la construction du nouveau bureau de poste sur le Platon en 1918. Au cours de cette construction, le terrain du Platon est nivelé une fois de plus afin d'éviter les éboulements. Quant à la place d'Armes, c'est à ce moment qu'elle est aménagée en parc urbain, fonction qu'elle a conservée jusqu'à aujourd'hui<sup>60</sup>. La terrasse Turcotte, entièrement détruite dans l'incendie, est reconstruite en béton en 1910. Enfin, en 1913, un monument dédié au Sacré-Cœur est érigé sur l'emplacement de l'ancienne église paroissiale<sup>61</sup>.

<sup>59</sup> Gamelin, *Trois-Rivières*, 1987, p. 14; Bégin, [1960], vol. 1, p. I-4; BGH Planning inc., [n.d.].

<sup>60</sup> Cardinal et McGain, 1984, p. 15.

<sup>61</sup> Robert, *Le circuit patrimonial de Trois-Rivières*, 1995, p. 40.

### 3.8.3 Dégradation du centre-ville

Le développement industriel de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et l'importante urbanisation de Trois-Rivières entre 1900 et 1940 provoquent une dégradation des conditions de logement<sup>62</sup>. L'arrivée des grandes industries que sont la Canadian International Paper Co. Ltd. et la St. Lawrence Paper Mills Co. Ltd. au cours des années 20 amène de nombreux employés à s'installer à Trois-Rivières. La croissance de la population ouvrière est remarquable: en 1929, la ville compte environ 33 000 habitants, soit une hausse de plus de 73 % par rapport à 1917. En conséquence, les logements deviennent rares, et un important problème de surpeuplement se fait sentir. Cette forte demande conduit les propriétaires à subdiviser les appartements, à aménager des logements dans des lieux malsains tels que des hangars, des écuries ou des poulaillers. La spéculation foncière encourage les constructions étagées. Trois-Rivières devient l'une des villes les plus densément peuplées du Canada et affiche l'un des pires bilans de santé du Québec, la qualité des habitations et la densité de l'occupation étant en cause. Des quartiers de taudis apparaissent, au cœur même de la ville comme dans ses marges. L'existence de zones de taudis est attestée dès 1891, entre autres dans le secteur de la rue Saint-Paul. Dans les années 30, des paroissiens de Sainte-Cécile demandent à plusieurs reprises d'éliminer les taudis sur cette rue et d'élargir la voie « qui avait à peine quinze pieds à l'approche de la rue des Ursulines ». Cette détérioration des conditions de vie au centre-ville entraîne les citoyens qui le peuvent, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à désertier les anciens quartiers de la ville et à émigrer vers les banlieues en développement<sup>63</sup>. Les zones de taudis existent jusqu'à la fin des années 60<sup>64</sup>.

En conséquence, la nécessité d'adopter un plan d'urbanisme pour Trois-Rivières se fait sentir au cours des années 50, alors que le développement urbain s'accroît et que de nouveaux quartiers apparaissent sur les plateaux. Les activités se déplacent alors hors du centre-ville, laissant les quartiers centraux se vider de leurs habitants et se délabrer davantage de jour en jour<sup>65</sup>. Ainsi, de 1960 à 1980, Trois-Rivières présente un profil assez semblable à la plupart des villes canadiennes: « un centre ancien à forte densité et peuplé par des personnes à revenus moins élevés, une périphérie récente à faible densité et habitée par des personnes à revenus plus élevés. » Cependant, à Trois-Rivières, on note une forte homogénéité sur les plans ethnique, linguistique et religieux : la population est majoritairement blanche, francophone et catholique<sup>66</sup>.

#### 3.8.3.1 Le plan directeur de la cité des Trois-Rivières

Lorsque la VTR commande, en 1957, un plan directeur d'urbanisme, celui-ci traite, notamment, de la situation du secteur historique. Les principales dispositions du plan directeur publié en 1961 concernent toutefois l'amélioration de la circulation, la revitalisation du centre commercial et du quartier des affaires, la création d'une zone industrielle et l'amélioration des conditions de l'habitation par « 1) le réaménagement

<sup>62</sup> Hardy et Séguin, 2004, p. 598.

<sup>63</sup> Gamelin *et al.*, 1984, p. 112-116; Hardy et Séguin, 2004, p. 597.

<sup>64</sup> Gamelin *et al.*, 1984, p. 112.

<sup>65</sup> Hardy et Séguin, 2004, p. 917.

<sup>66</sup> Cermakian, 1984, p. 27.

des îlots délabrés; 2) la rénovation des secteurs en voie de délabrement dans la partie basse de la ville actuelle et dans le secteur historique datant du Régime français; 3) la conservation des secteurs résidentiels érigés sur les coteaux depuis 1945<sup>67</sup> ». Le plan directeur prévoit la conservation et la mise en valeur de la zone historique, et souhaite que l'aménagement la rattache au cœur de la cité<sup>68</sup>. En tant que deuxième ville au Canada au point de vue de la date de fondation, souligne l'urbaniste Benoît J. Bégin, Trois-Rivières « devrait bénéficier d'un statut particulier préservant ces témoins charmants de l'histoire de la cité<sup>69</sup> ».

Dès le début de son étude, l'urbaniste Bégin a souhaité rencontrer les membres de la Commission des monuments et sites historiques ou artistiques (aujourd'hui la CBCQ) pour proposer la réalisation d'un « inventaire des monuments dignes d'intérêt de la Ville et en rédiger l'histoire ». Pour Bégin, un édifice digne d'intérêt est « directement relié à l'histoire de la colonisation ». Cet inventaire comprenant des photographies et un historique du monument sera dressé avec l'aide du service de l'Inventaire des œuvres d'art. « À l'aide de ces dossiers, le service d'Urbanisme aura une idée juste de l'entreprise de zonage qu'il projette; et la Commission elle-même sera mieux en mesure de donner son opinion sur la conservation des vieilles reliques des Trois-Rivières<sup>70</sup>. » C'est la première phase d'un plus vaste projet proposé par Bégin, qui espère ensuite que des démarches seront entreprises auprès des propriétaires en vue du classement des propriétés historiques suivantes: l'ancien monastère des Récollets (SHR, 2003), le manoir de Tonnancour (MHC, 1966), le manoir de Niverville (MHC, 1960), la maison Hertel-De La Fresnière (MHC, 1961), le couvent des Ursulines, la maison de Gannes (MHC, 1961), la prison (MHC, 1978), le cimetière protestant (SHC, 1962) et, enfin, le vieux moulin (MHC, 1961). L'urbaniste souhaite que la Commission demande ensuite à la VTR d'adopter une réglementation d'urbanisme particulière pour le quartier historique, qu'il serait lui-même chargé de rédiger et de faire approuver par la Commission. Enfin, Bégin prévoit une campagne de sensibilisation « afin que l'opinion publique perçoive tout l'intérêt qui s'attache à de semblables mesures et soit favorable à la passation du règlement par la ville ». Il espère que « l'observance de ce règlement sera confiée au représentant local de la Commission des monuments historiques [Raymond Douville] et à l'urbaniste de la ville ». La Commission répond favorablement à la demande de l'urbaniste et appuie la réalisation de la première phase du projet<sup>71</sup>.

Ainsi, au moment du dépôt du plan directeur en 1961, Bégin peut affirmer que le secteur historique « [comprend] quelque 9 constructions en mesure d'être classées comme authentiquement liées à l'histoire de la Cité et a très peu de sites pouvant l'être également pour le rôle qu'ils furent appelés à jouer à l'époque de la colonisation ». Il

<sup>67</sup> Atelier d'urbanisme, 1964, p. VII-2.

<sup>68</sup> Bégin, [1960], vol. 2, p. XVII-11.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. XVII-27.

<sup>70</sup> Procès-verbal de la réunion de la CMSHA, le 23 août 1957.

<sup>71</sup> ANQQ, fonds Raymond-Douville, P380, boîte 1960-01-225/1, dossier « Documents concernant la Commission des monuments historiques 1955-61 », Benoît J. Bégin, « Note relative à la réunion de la Commission des monuments historiques et l'urbaniste de la ville des Trois-Rivières », [nov.? 1959], et Alain Gelly, Louise Brunelle-Lavoie et Cornéliu Kirjan, *La passion du patrimoine: la Commission des biens culturels du Québec, 1922-1994*, [Sillery], Septentrion, 1995, p. 98-99.

souligne qu'il faudra imposer des mesures draconiennes pour assurer la conservation du secteur historique:

« On étendra ce secteur de façon à ce que les limites d'une zone tampon de deux ou trois cents pieds de largeur l'entourent, et que, à l'intérieur même de ces limites, une réglementation très sévère empêche que ne soit détérioré le domaine bâti et que des utilisations inadéquates soient faites des terrains voisins des édifices ou sites reconnus comme historiques. Cette réglementation particulière pourra être complétée par des mesures aussi rigides pour détourner de ce secteur toute circulation lourde ou de transit et y limiter au maximum les vitesses tolérées. Ces mesures conservatrices seront les seules susceptibles de sauver ce qui reste du berceau de la colonisation sur l'ancien Platon<sup>72</sup>. »

### 3.8.3.2 Enquête sur l'état de l'habitation, 1963

Le 26 mars 1962, le conseil municipal de Trois-Rivières commande une enquête sur l'état de l'habitation dans la cité. Confié à l'Atelier d'urbanisme, le mandat vise à faire le point sur la situation de l'habitation à Trois-Rivières, que les recensements fédéraux ont présentée comme étant déplorable. L'enquête fait suite au plan directeur d'urbanisme commandé par la Ville en 1956, déposé en novembre 1960 et révisé en 1963.

Trois organismes ont tenu à faire connaître leur point de vue lors de l'enquête: l'Association des femmes d'affaires, la Corporation des Travailleurs sociaux de la province de Québec (section de la Mauricie) et la Société d'histoire régionale, qui « a fait valoir l'importance de la conservation du secteur historique, dernier vestige du lointain passé des Trois-Rivières<sup>73</sup> ».

L'enquête trace un portrait de la population trifluvienne, mais surtout des conditions physiques et sociales d'habitation. Le rapport désigne une douzaine d'aires d'intervention prioritaire, dont le centre historique (aire de priorité IX), rappelle les grandes lignes du plan directeur d'urbanisme et propose deux projets pilotes de revitalisation dans le secteur Hertel.

En ce qui concerne l'aire de priorité IX, elle est délimitée au sud-ouest par la rue Saint-Georges, à l'ouest par la rue Royale jusqu'à la rue Laviolette, puis longe la rue Hart jusqu'à la rue Sainte-Cécile, le tout descendant jusqu'au fleuve. Ce secteur couvrant 11,3 acres est habité par 126,3 personnes par acre. On y compte 463 ménages, composés chacun en moyenne de 3,1 personnes, soit la plus faible proportion de la ville. Soixante-six pour cent des maisons de ce secteur ont été érigées avant 1919. Le rapport affirme que « la conservation de la zone historique forme l'un des principaux objectifs de la rénovation urbaine dans cette aire qui correspond au noyau initial de la ville fondée en 1634 par Laviolette<sup>74</sup> ». Les propositions relatives aux politiques d'urbanisme et d'habitation ne donnent cependant aucune orientation particulière pour

<sup>72</sup> Bégin, [1960], vol. 1, p. IV-20 et IV-21.

<sup>73</sup> Atelier d'urbanisme (Trois-Rivières Québec), *Enquête sur l'habitation*, Trois-Rivières, l'Atelier. 1964, [n.p.].

<sup>74</sup> *Ibid.*, p.VI-2.

le secteur ancien, outre le fait que « la présence du secteur historique de Trois-Rivières implique que parallèlement au réaménagement du secteur délabré [Sainte-Cécile], une action directe de restauration de ce secteur historique soit entreprise qui se compléterait par des mesures de préservation efficaces<sup>75</sup> » .

Traces des transformations 1908-1964 :

- Gabarit architectural, rues des Forges et des Casernes;
- Rues élargies;
- Place d'Armes aménagée en parc urbain;
- Monument au Sacré-Cœur sur le site de l'ancienne église paroissiale;
- Monuments historiques classés;
- Repères commémoratifs.

---

<sup>75</sup>

*Ibid.*

## 4. Création de l'arrondissement historique

La création de l'arrondissement historique de Trois-Rivières survient dans le contexte de la révision des politiques d'urbanisme décrit précédemment. D'autres facteurs d'influence, davantage liés aux valeurs attribuées au patrimoine, doivent cependant être pris en compte.

### 4.1 Nouvelles mesures de protection du patrimoine

En 1963, la révision de la *Loi pour assurer la conservation des monuments, sites et objets historiques ou artistiques*, qui devient la *Loi des monuments historiques* (aujourd'hui la *Loi sur les biens culturels*), introduit le concept d'arrondissement historique, notion qui doit permettre une protection plus large des secteurs anciens, la loi précédente limitant les possibilités de classement aux monuments et à leur environnement immédiat<sup>76</sup>. Quelques mois après l'adoption de la loi, soit en novembre 1963, un premier arrondissement historique est décrété, celui du Vieux-Québec, donnant ainsi le coup d'envoi à la création, dans les six mois suivants, des arrondissements historiques du Vieux-Montréal, de Sillery, de Beauport et de Trois-Rivières.

### 4.2 Un nouvel intérêt pour l'histoire et la mise en valeur des racines françaises

Dès le milieu des années 50, la partie ancienne de Trois-Rivières est perçue comme un ensemble à préserver. La reconnaissance de l'intérêt historique de ce secteur de la ville a grandement été favorisée par le travail de diffusion de la Société d'histoire régionale des Trois-Rivières. Créée en 1926, l'organisme rassemble plusieurs historiens, amateurs et érudits, qui publient leurs recherches dans la série *Les Cahiers de la Société d'histoire régionale*. Benjamin Sulte, Montarville Boucher de La Bruère et l'abbé Albert Tessier, entre autres, ont publié de nombreux textes sur l'histoire de la ville, dès 1901 dans le cas de Sulte, mais surtout dans les années 1920 et au cours de la décennie suivante. Les fêtes du tricentenaire de la fondation de Trois-Rivières en 1934 ont suscité une effervescence dans les recherches historiques et contribué au rappel de l'ancienneté de la ville, tout en mettant à l'avant-plan son origine française<sup>77</sup>. L'installation de multiples plaques et monuments commémorant l'œuvre des pionniers dans le secteur historique a permis de marquer concrètement cette présence ancienne (monument du Fort en 1926; monument *Laviolette* en 1934, monument *Le Flambeau* « érigé par la jeunesse trifluvienne, en 1934, en hommage à ses ancêtres<sup>78</sup> »).

En 1954, Yvon Thériault, membre de la Société d'histoire, décrit le plus ancien secteur de la ville en insistant sur le potentiel touristique offert par ses monuments anciens:

« Le second îlot humain est beaucoup plus ancien. Il s'entasse au cœur de la ville, sur le Platon témoin des années héroïques de 1634. C'est le

<sup>76</sup> Gelly *et al*, 1995, p. 125-126.

<sup>77</sup> René Verrette, *Les idéologies de développement régional: le cas de la Mauricie, 1850-1950*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999, p. 273-275.

<sup>78</sup> Yvon Thériault, « Présence du passé rue des Ursulines. Mémoire à la Commission d'enquête sur l'habitation », *Le Bien Public*, 11 octobre 1963, p. 8.

quartier du St-Laurent, la région du commerce. On y retrouve l'allure charmante des constructions d'autrefois: chapelle des Récollets, couvent des Ursulines, vieilles maisons de gouverneurs et de juges. Mis en valeur, ce quartier serait l'un des plus forts attraits touristiques de notre ville. Actuellement, il n'a qu'un prix, celui du commerce, de la finance, des professions libérales. Dans un quadrilatère étroit, tout le commerce de détail est enfermé<sup>79</sup>. »

En 1956, poursuivant ses actions en vue de la reconnaissance de l'importance historique de l'arrondissement, la Société d'histoire régionale « étudie le moyen de redonner au vieux quartier historique de notre ville son cachet et son attrait. » Elle demande au conseil municipal d'empêcher les camions de circuler dans ce secteur. L'hebdomadaire *Le Bien Public*, citant *Le Nouvelliste*, insiste sur le cachet de la rue des Ursulines :

« C'est toute une rue historique dont le cachet n'a pas changé depuis près de deux siècles, puisque, à côté du monastère des Ursulines, on peut admirer, dans une fraîcheur étonnante, le manoir Hertel de la Fresnière, puis la maison de Gannes. On peut dire que l'espace compris entre la rue Saint-François-Xavier et la rue Sainte-Cécile est demeuré à peu près intact, que c'est un coin de l'époque française. On devrait donc envisager non seulement la conservation de tout ce secteur, sa protection contre toute entreprise qui pourrait en altérer l'aspect, mais aussi limiter la circulation des véhicules [...] Le Conseil de ville ferait bien d'accueillir favorablement la demande de la Société d'Histoire. Elle prend la défense d'un patrimoine qui fait l'orgueil de notre ville et qu'on ne conservera jamais assez fidèlement<sup>80</sup>. »

La Société d'histoire suggère de plus de faire du 4 juillet, date où Laviolette aurait débarqué à Trois-Rivières, une journée anniversaire pour la ville :

« [Elle] se propose aussi de prendre les moyens d'intéresser l'autorité à aider à conserver l'atmosphère historique de certains coins de chez-nous. On voudrait faire partager par les touristes les fruits d'un passé glorieux, en leur faisant voir et admirer l'un des coins les plus fertiles en miettes historiques: le carré du vieux quartier. Et la rue des Ursulines fait présentement l'objet de leurs soins les plus jaloux. Les historiens et les autres membres du comité caressent aussi des projets d'envergure pour protéger les quelque vingt plus anciennes maisons de Trois-Rivières contre l'injure du temps et du modernisme<sup>81</sup>. »

Il semble que le maire ait tendu l'oreille à cette requête, puisque, moins de deux mois plus tard, lors des fêtes entourant le trentième anniversaire de la création de la Société d'histoire régionale, il déclare ce secteur de la ville « zone historique ».

<sup>79</sup> Yvon Thériault, *Trois-Rivières: ville de reflet*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1954, p. 106.

<sup>80</sup> Anonyme, « Le cachet historique du Vieux Trois-Rivières », *Le Bien Public*, 18 mai 1956, p. 1.

<sup>81</sup> Anonyme, « Faire du 4 juillet la fête annuelle du passé historique des Trois-Rivières », *Le Bien Public*, 8 juin 1956, p. 1.

« Nous proclamons "zone historique" le site du "Vieux Trois-Rivières" qui s'étend du Platon jusqu'au monastère des Ursulines. Nous désirons que ce secteur vénéré soit conservé, que son caractère "vieille France" soit jalousement défendu et intensifié. Ceci pour la joie esthétique et pour l'enrichissement spirituel de nos concitoyens et de nos visiteurs. Qu'il en soit ainsi<sup>82</sup> ! »

Cette proclamation, bien qu'elle témoigne d'une certaine volonté des autorités municipales de favoriser la conservation de cette partie de Trois-Rivières, semble cependant avoir une portée légale plutôt limitée, et les controverses quant à la conservation du secteur historique se multiplieront au cours des années subséquentes.

### 4.3 Attribution d'un statut juridique à certains sites et monuments

Les premiers gestes concrets en faveur de l'attribution d'un statut juridique à des monuments trifluviens se produisent en effet en réaction à des menaces pesant sur la vieille partie de Trois-Rivières. Ainsi, en 1959, l'administration municipale aliène une partie d'un terrain attenant à la place d'Armes, en prévision de la construction d'un édifice commercial. Par l'entremise de treize associations de citoyens, les Trifluviens protestent et s'adressent à la Commission des monuments historiques, qui le 24 août 1959 se prononce en faveur du « maintien de ce petit parc urbain comme zone historique<sup>83</sup> ». Malgré l'avis de la Commission, le conseil municipal reste sur sa position, jusqu'à ce que les commissaires organisent une rencontre de négociation avec les élus du municipaux, afin « de répondre aux nombreuses questions qui ont été soulevées ces derniers temps au sujet du Vieux Quartier des Trois-Rivières<sup>84</sup> ». Ces derniers reconnaissent alors l'intérêt de conserver le secteur historique de Trois-Rivières et acceptent, à la suggestion de la Commission, de demander le classement de la place d'Armes et du manoir Boucher de Niverville, propriété de la Ville depuis 1934<sup>85</sup>. Ainsi, le 30 mars 1960, le gouvernement du Québec classe le manoir de Niverville comme monument historique. À la même occasion, il crée un précédent en classant un premier lieu à titre de site historique, soit le site de la place d'Armes<sup>86</sup>.

<sup>82</sup> Cité dans Raymond Douville, *Visages du Vieux Trois-Rivières*, Sainte-Foy, Éditions La Liberté, 1988, vol. 2. p. 159.

<sup>83</sup> Gelly *et al.*, 1995, p. 98-99.

<sup>84</sup> Procès-verbal de la réunion de la CMSHA, le 29 septembre 1959.

<sup>85</sup> Procès-verbal de la réunion de la CMSHA, le 26 novembre 1959.

<sup>86</sup> Gelly *et al.*, 1995, p. 98-99.

### Raymond Douville (1905-1997)

Journaliste, fondateur et directeur du journal *Le Bien Public* (de 1933 à 1959), Raymond Douville publie à ce titre les collections « Pages trifluviennes » et « Histoire régionale » qui contribuent à faire connaître l'histoire de Trois-Rivières. De 1947 à 1959, il est secrétaire puis président (1955-1959) de la Société d'histoire régionale des Trois-Rivières. Membre de la Commission des monuments historiques de 1955 à 1961, Raymond Douville accède, le 4 juin 1959, à la fonction de sous-secrétaire de la Province. Il est ensuite nommé conservateur des Archives de la province de Québec (1971-1973), puis conseiller spécial auprès de l'Éditeur officiel. Raymond Douville a été membre de la Société des Dix et de la Société royale du Canada. Il a habité la maison de Gannes de 1946 jusqu'en 1959, alors que sa nomination au poste de secrétaire de la Province l'amène à s'installer à Québec.

D'après la notice biographique de Raymond Douville, ANQQ, fonds Raymond-Douville, p 380.

À la même période, d'autres transactions immobilières suscitent la controverse à Trois-Rivières. Trois propriétés de la rue Saint-François-Xavier en bordure du monastère des Ursulines (dont la maison de Gannes qu'a habitée Raymond Douville jusqu'en 1959) sont acquises par Franck Spénard, un promoteur qui projette la construction d'un immeuble d'habitation sur ces terrains. En mai 1960, Spénard accepte de vendre les propriétés aux Ursulines pour la somme de 55 000 \$. Ce projet immobilier en plein cœur de la ville historique a certainement lui aussi stimulé la volonté de préserver le caractère ancien du secteur. Un an plus tard, soit le 31 août 1961, les maisons de Gannes et Hertel-De La Fresnière sont classées à titre de monuments historiques. Quant à la maison Saint-François, située sur les lots 2172-2 et 2128 (voir la figure 11), les Ursulines la revendent à un particulier en 1981<sup>87</sup>.

<sup>87</sup> Robert, 2000, p. 49.

*En 1962, le gouvernement canadien désigne comme lieu d'importance historique nationale le « complexe historique de Trois-Rivières », un secteur résidentiel et religieux composé des maisons de Gannes et Hertel-de La Fresnière, de l'église et du couvent des Récollets et du couvent des Ursulines. La désignation à titre de lieu historique national du Canada ne comporte pas d'obligation légale en soi. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada est responsable d'un ensemble de plaques commémoratives à Trois-Rivières, la plupart se trouvant dans les environs de l'arrondissement historique.*

#### Répertoire des désignations d'importance historique nationale

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| ■ Bataille de Trois-Rivières            | ● Boucher, Pierre     |
| ■ Complexe historique de Trois-Rivières | ● Duplessis, Maurice  |
| ■ Forges-du-Saint-Maurice               | ■ Fort Trois-Rivières |
| ● Hart, Ezekiel                         | ● Sulte, Benjamin     |
| ▲ Ursulines de Trois-Rivières           |                       |

■ = Lieu ● = Personne ▲ = Événement

Source : Répertoire des désignations d'importance historique nationale, Agence Parcs Canada.  
[http://www.pc.gc.ca/apps/lhn-nhs/index\\_f.asp](http://www.pc.gc.ca/apps/lhn-nhs/index_f.asp)

Entre-temps, le moulin à vent de Trois-Rivières, qui s'élève sur les anciennes terres de la commune au sud-ouest du Platon, est classé le 21 février 1961.

Ce classement « à la pièce » des différents sites et monuments de Trois-Rivières témoigne de la multiplication des menaces engendrées par les projets immobiliers, ainsi que d'une prise de conscience de la valeur patrimoniale du secteur. Par ailleurs, il reflète les limites de la *Loi* qui ne permettait alors que de protéger des monuments et des sites, la notion d'arrondissement historique étant intégrée uniquement lors de la révision de 1963. Pour ce qui concerne la proclamation d'une « zone historique » par la Ville, la Société d'histoire régionale s'interroge quant à sa validité dans le mémoire qu'elle soumet pendant l'enquête sur l'habitation:

« Dans le but de sauvegarder ce patrimoine, la Société d'Histoire de Trois-Rivières recommande à la Commission d'enquête sur l'habitation de prévoir des mesures concrètes en vue d'assurer la rénovation et la conservation du secteur historique. La Société d'Histoire prie respectueusement la Commission d'enquête d'étudier les questions de droits (la proclamation du 4 juillet 1956 est-elle valide?) et les questions de fait (les moyens techniques de rénovation et de conservation des immeubles et sites historiques). Les membres de la Société d'histoire seront heureux de seconder les efforts de la Commission municipale d'enquête sur l'habitation dans la mise en valeur de nos richesses historiques<sup>88</sup>. »

Une fois la nouvelle législation sur les arrondissements historiques en vigueur, Trois-Rivières ne tarde pas à y recourir. Ainsi, à la suite de l'annonce de la création de

<sup>88</sup> Thériault, « Présence du passé rue des Ursulines », 1963, p. 8.

l'arrondissement historique du Vieux-Québec, *Le Nouvelliste* publie un éditorial réclamant un statut semblable: « Dès maintenant, demandons au gouvernement de Québec de déclarer le Vieux Trois-Rivières quartier historique<sup>89</sup>. »

Il faudra qu'une nouvelle menace plane sur un édifice du secteur pour que la Ville demande la création de l'arrondissement historique. En janvier 1964, la Commission des monuments historiques apprend que la communauté des Filles de Jésus, propriétaire du Jardin de l'Enfance, a un projet d'agrandissement de ses édifices, voisins du manoir de Tonnancour dont elles sont aussi propriétaires et qui fait partie d'un complexe servant d'école et de couvent. En conséquence, les religieuses prévoient la démolition du manoir<sup>90</sup>. Le secrétaire de la Commission se rend sur place pour étudier ce cas et profite de l'occasion pour rencontrer le maire de Trois-Rivières et les dirigeants de la Société d'histoire régionale afin de discuter avec eux du projet de création d'un arrondissement historique. Une résolution à cet effet est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal le 27 janvier 1964, demandant à la Commission « de décréter zone historique le secteur borné de la façon suivante, au nord, à la rue St-Pierre, au sud au fleuve St-Laurent et tel que plus amplement décrit au plan annexé à la présente résolution<sup>91</sup> ». Le Manoir de Tonnancour se trouvant à l'intérieur des limites du futur arrondissement historique, la Commission tente de convaincre la Congrégation de ne pas le démolir. Mais les soeurs s'opposent à la création de l'arrondissement historique, tout comme au classement du manoir, officialisé le 29 mars 1966, puisqu'elles affirment ne pas avoir les moyens d'assurer l'entretien du bâtiment.

#### 4.4 Décret

Le 6 mai 1964, le Conseil exécutif de la province de Québec décrète la création d'un arrondissement historique dans la ville de Trois-Rivières, délimité comme suit :

« Un territoire situé dans la cité de Trois-Rivières, comprenant, en référence au Cadastre Officiel de la Cité de Trois-Rivières, tous les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes ou futures, ainsi que les chemins, rues, ruelles ou parties d'iceux renfermés dans les limites suivantes, à savoir:

Partant d'un point situé à l'intersection de la ligne sud-ouest du lot 742 avec la ligne nord-ouest du chemin qui longe la façade sud-est de l'Édifice des Postes et se dirigeant vers le nord-est suivant la ligne nord-ouest du dit chemin jusqu'à la ligne sud-ouest de la rue Des Casernes; de là, se dirigeant vers le nord-ouest suivant la ligne sud-ouest de la rue Des Casernes jusqu'à son intersection avec la ligne nord-ouest de la rue Notre-Dame; de là, se dirigeant vers le nord-est suivant la ligne nord-ouest de la rue Notre-Dame jusqu'à son intersection avec la ligne sud-ouest de la rue Bonaventure; de là se dirigeant en ligne droite vers le nord-ouest jusqu'au point d'intersection de la ligne nord-ouest de la rue St-Pierre avec la ligne nord-est de la rue Laviolette; de là se dirigeant

<sup>89</sup> « Protégeons le Vieux Trois-Rivières », *Le Nouvelliste*, 12 novembre 1963.

<sup>90</sup> Procès-verbal de la réunion de la CMSHA, 11 janvier 1964.

<sup>91</sup> Archives de la VTR, Résolution du conseil municipal, 27 janvier 1964.

vers le nord-est en suivant la ligne nord-ouest de la rue St-Pierre jusqu'à son intersection avec la ligne sud-ouest de la rue St-François-Xavier; de là se dirigeant vers le nord-ouest suivant la ligne sud-ouest de la rue St-François-Xavier jusqu'à un point se trouvant dans le prolongement de la ligne limitative entre les lots nos 2124 et 2125; de là, se dirigeant vers nord-est, suivant l'alignement de la ligne limitative des lots nos 2124 et 2125, jusqu'à la ligne sud-ouest du lot no 2120; de là se dirigeant vers le sud-est suivant la ligne sud-ouest du lot no 2120 jusqu'à la ligne nord-ouest du lot no 2129; de là, se dirigeant vers le nord-est suivant la ligne nord-ouest du lot no 2129 jusqu'à la ligne nord-est du dit lot no 2129; de là se dirigeant vers le sud-est, suivant la ligne nord-est du lot 2129, jusqu'à un point situé dans le prolongement de la façade arrière de l'aile principale de l'ancien Monastère des Ursulines ayant front sur la rue Des Ursulines; de là, se dirigeant vers le nord-est dans l'alignement de la dite façade, jusqu'à la ligne sud-ouest de la rue Ste-Cécile; de là, se dirigeant vers le sud-est suivant le prolongement de la ligne sud-ouest de la rue Ste-Cécile jusqu'à la ligne nord-ouest du lot no 2235; de là, se dirigeant vers le sud-ouest suivant la ligne nord-ouest du lot no 2235 jusqu'à la ligne limitative entre le dit lot no 2235 et l'ancienne rue La Poudrière; de là, se dirigeant vers le sud-est suivant la ligne nord-est de la rue La Poudrière, jusqu'à un point situé dans le prolongement de la ligne sud-est du lot 2193; de là, se dirigeant vers le sud-ouest, suivant l'alignement de la limite du dit lot 2193 jusqu'au point de rencontre de cette ligne avec la ligne nord-est de la rue de l'Hôpital; de là, se dirigeant vers le sud-ouest jusqu'au point de rencontre des lignes nord-est et sud-est de la Terrasse Turcotte; de ce point, longeant la limite irrégulière sud-est de la Terrasse Turcotte, se dirigeant d'abord vers le sud-ouest, puis vers le nord-ouest et de nouveau vers le sud-ouest, jusqu'au point de rencontre avec la ligne sud-est de la dite terrasse Turcotte avec le prolongement de la ligne limitative entre le lot n<sup>o</sup>. 742 et les lots n<sup>os</sup>. 731, 732, 733 et 734; de là, se dirigeant vers le nord-ouest suivant l'alignement de la ligne limitative entre le lot n<sup>o</sup>. 742 et les lots n<sup>os</sup>. 731, 732, 733 et 734, jusqu'au point d'intersection de cette ligne avec la ligne nord-ouest du chemin qui longe la façade sud-est de l'Édifice des Postes, ce dit point étant le point de départ de la présente description. »

Cette description, quoique précise quant aux limites cadastrales de l'arrondissement, ne renseigne aucunement sur les justifications de ces limites. Le décret ne précise pas non plus les motivations ayant conduit à donner le statut d'arrondissement historique à ce secteur de la ville, ni ne mentionne les monuments inclus, outre les références au monastère des Ursulines.

#### **4.5 Limites de l'arrondissement historique**

Bien que cela ne soit jamais mentionné, il est évident que les limites de l'arrondissement historique, telles qu'elles sont définies dans le décret, cherchent à correspondre le plus précisément possible aux limites du bourg fortifié illustré sur la carte de Levasseur de

Néré (voir les figures 4 et 20). Cependant, la propriété fédérale sur le Platon a été contournée et le domaine des Ursulines coupé en deux: seule la partie ancienne incluant le vieux monastère et la chapelle est incluse dans l'arrondissement historique, alors que les autres bâtiments et la cour arrière sont exclues. Ces choix ne sont nullement justifiés. D'ailleurs, nous n'avons trouvé aucun document pouvant nous éclairer sur les critères qui ont pu conduire à l'établissement des limites de l'arrondissement historique.

Ainsi, on peut se demander pourquoi l'arrondissement historique n'a pas été agrandi de façon à inclure le manoir de Niverville, seul témoin du Régime français hors de l'ancien bourg fortifié, et site saisonnier de campement amérindien<sup>92</sup>. De même, on peut s'interroger sur la non-inclusion de la prison, au moment même où la Société d'histoire régionale en demande le classement<sup>93</sup>. L'explication la plus plausible semble être celle de la correspondance aux limites de la palissade ancienne.

---

<sup>92</sup> Robert, *Le circuit patrimonial de Trois-Rivières*, 1995, p. 42; Yves Bergeron, « Manoir de Niverville », dans CBCQ, *Les chemins de la mémoire*, t. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 31.

<sup>93</sup> Procès-verbal de la réunion de la CMSHA, 8 février 1964.

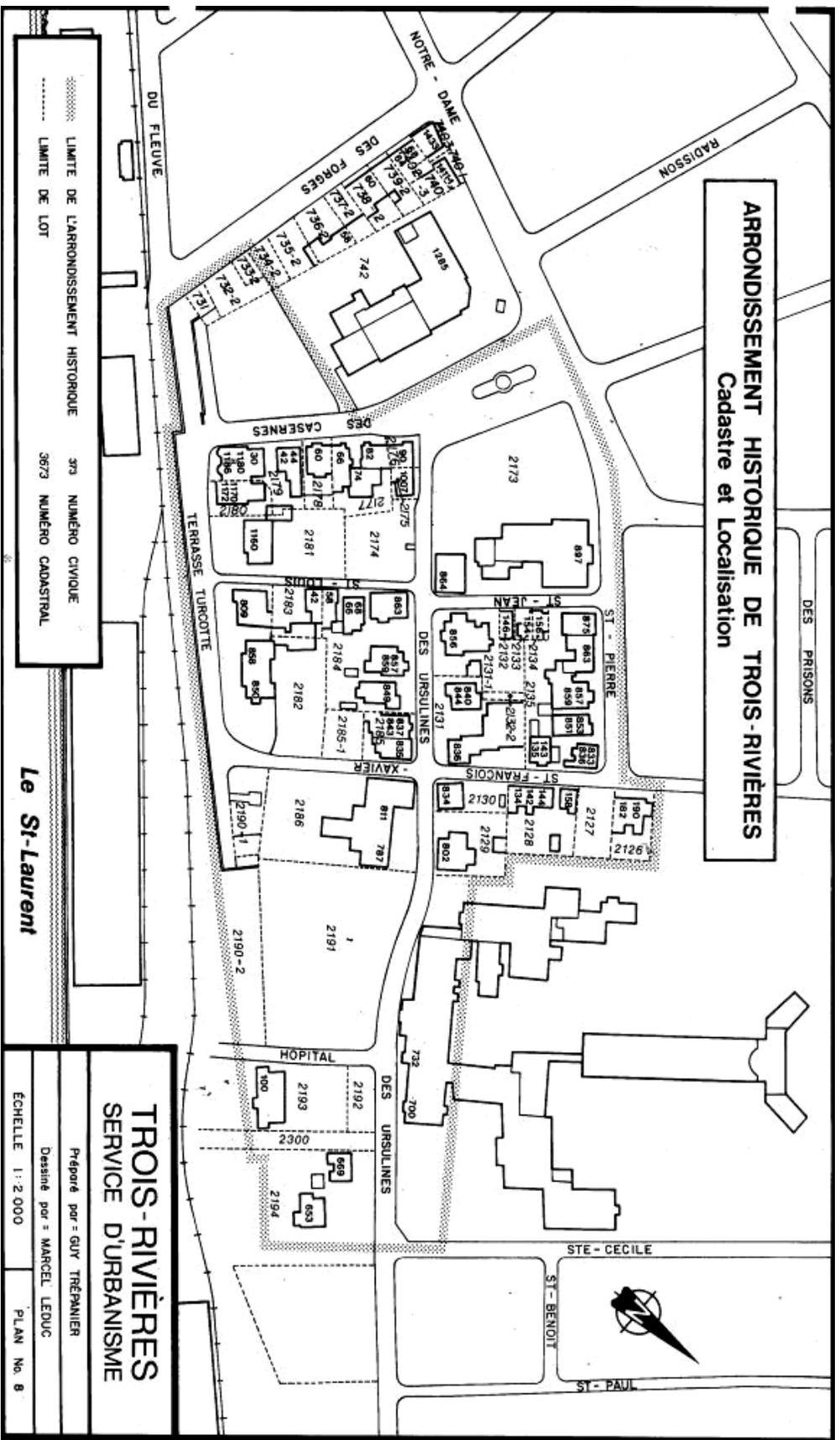


Figure 19 : Limites de l'arrondissement historique et cadastre.



**Figure 20** : Vue aérienne du secteur de l'arrondissement historique de Trois-Rivières.

## 5. L'arrondissement historique depuis sa création

Au cours des 40 dernières années, diverses interventions du MAC, de la VTR et de l'administration portuaire ont modifié l'apparence de l'arrondissement historique.

### 5.1 Attribution de statuts juridiques et travaux de restauration

#### 5.1.1 *Manoir de Tonnancour (1723)*

Au moment où il est classé à titre de monument historique le 28 février 1966, le manoir de Tonnancour, propriété de la congrégation des Filles de Jésus, est en mauvais état. Les sœurs déménagent alors leur école, le Jardin de l'Enfance, à Cap-de-la-Madeleine. En manque de moyens financiers, elles demandent au MAC de financer la restauration des extérieurs. En 1972, les bâtiments attenants au manoir sont démolis. Bien que des travaux mineurs aient été réalisés entre 1966 et 1976, ce n'est qu'au moment où la Ville acquiert le manoir en 1976 qu'un programme de restauration d'envergure est entrepris, en collaboration avec le MAC, qui prend à sa charge les frais de restauration. Basée sur la documentation existante, la restauration correspond à la reconstruction du manoir par le juge Deschenaux en 1795-1797<sup>94</sup>. Des projets d'utilisation du bâtiment par des organismes culturels sont alors envisagés, que ce soit pour une maison de l'artisanat ou pour la bibliothèque municipale. Finalement, la Corporation de la Galerie du Parc y installe un centre d'exposition et d'animation en 1981, à la suite d'une entente avec les autorités municipales et gouvernementales. La Galerie occupe toujours les lieux.

#### 5.1.2 *Maison Hertel de la Fresnière (1824-1829)*

Classée à titre de monument historique en 1961, la maison Hertel-De La Fresnière est acquise par la VTR en 1970. L'édifice est occupé durant plusieurs années par la Maison des vins de la Société des alcools du Québec (SAQ). En mars 1997, la SAQ met fin à son bail et la maison Hertel-De la Fresnière redevient vacante. En 1999, la Ville décide d'y présenter des expositions estivales. Depuis juin 2000, le rez-de-chaussée est consacré à l'animation et aux activités culturelles alors que l'étage est occupé par l'administration du Salon du livre de Trois-Rivières<sup>95</sup>.

#### 5.1.3 *Site historique des Récollets de Trois-Rivières*

Le 14 août 2003, le ministère de la Culture et des Communications accorde un statut de reconnaissance au site historique des Récollets, en vertu de la *Loi sur les biens culturels*.

<sup>94</sup> Blanchet, 1984, p. 7.

<sup>95</sup> Sites web de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières et de l'Office du tourisme et des congrès de Trois-Rivières : < <http://www.sltr.qc.ca/site%20web/maison.htm> > et < <http://www.tourismetroisrivieres.com> > consultés le 7 décembre 2004.

## 5.2 Changements du paysage

### 5.2.1 Aménagement du parc portuaire

À la suite de la reconstruction de la terrasse Turcotte en 1910, l'édification de hangars sur les quais obstrue peu à peu la vue sur le fleuve. Après la Seconde Guerre mondiale, la terrasse est progressivement abandonnée et se trouve dans un état lamentable au milieu des années 60. Cette situation, ainsi que l'obstruction visuelle causée par les hangars, sont déplorées dans le Rapport accompagnant le plan directeur d'urbanisme de Trois-Rivières : « Cette situation lèse toute la population, aucune promenade, ni endroit de repos ne lui est offert le long du fleuve<sup>96</sup>. » En 1964, la VTR fait exécuter des travaux de rénovation au coût de 56 000 \$. Ce n'est toutefois qu'à la fin des années 70 que les hangars sont démolis, satisfaisant aux revendications des citoyens qui retrouvent ainsi une vue sur le fleuve. En septembre 1981, un article publié dans la revue *Le Coteillage* déplore le triste état de la terrasse Turcotte, devenue « un lieu de désolation presque en ruine », se trouvant dans « un état de décrépitude dramatique<sup>97</sup> ». La Ville est alors amenée à envisager de nouvelles solutions pour l'aménagement du secteur. La terrasse est finalement démolie en 1984 et remodelée à l'occasion du projet du parc portuaire, qui vise un réaménagement global et la mise en valeur de la partie ancienne du port. La configuration donne de nouveau une ouverture sur le fleuve grâce à ses terrasses en escalier, quoiqu'elle n'offre pas une relation directe entre l'arrondissement historique et le fleuve.

### 5.2.2 Jardin des Ursulines

Le site connu sous le nom de jardin des Ursulines a été utilisé à cette fin par la communauté dès son installation dans ce secteur, en 1699. Au fil des ans, des bâtiments de services y ont été construits: maison du jardinier (1720), écurie (1725), étable (1851). C'est sur ce terrain que se trouvait le ravin formé par la fonte des glaces printanières illustré sur les cartes anciennes, dépression qui aurait été lentement comblée entre 1700 et 1900.

À l'automne 1971, les Ursulines louent le terrain en face du monastère (lot 2191), pour la somme symbolique de 1 \$, au C.A.S.H. (Comité d'action sociale Hertel) pour le bénéfice des résidents du secteur Hertel, qui y aménagent un jardin communautaire. Utilisé ainsi jusqu'à la fin des années 70, le terrain est vendu à la VTR le 12 avril 1984. Avant de procéder à l'aménagement du site, la Municipalité y fait réaliser un inventaire des ressources archéologiques<sup>98</sup>. Les travaux consistent en une série de sondages reposant sur une documentation historique sommaire. L'archéologue définit trois types de zones à potentiel archéologique qu'il a divisées en une dizaine d'aires d'utilisation. Les zones présentent des couches archéologiques en surface, des couches recouvertes d'un remblai ou des couches d'alluvions naturelles en surface. Des vestiges associés à différentes occupations sont repérés, dont :

<sup>96</sup> Bégin, [1960], vol. 1, p. IV-12.

<sup>97</sup> SCAP, « La terrasse Turcotte », *Le Coteillage*, septembre 1981, p. 17-18.

<sup>98</sup> Pierre Cardinal, *Inventaire archéologique du Jardin des Ursulines de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, VTR, décembre 1985, p. 17.

- des traces de bâtiments (couvents des Récollets, latrines, cour de la prison, maison du jardinier des Ursulines (env. 1725-1850);
- des traces du cimetière de l'hôpital général (1779-1795);
- le ravin;
- des surfaces de circulation de gravier compact potentiellement associées à un système défensif.

L'archéologue souligne que des vestiges de l'ancien tracé de la rue Notre-Dame [des Ursulines] pourraient aussi être retrouvés et recommande des recherches plus approfondies en archives, ainsi que la surveillance archéologique lorsque des travaux seront réalisés sur le site. Depuis 1986, un parc public, nommé « jardin des Ursulines », est accessible aux promeneurs<sup>99</sup>.



**Figure 21:** Promenade du parc portuaire, Trois-Rivières, 1999.

---

<sup>99</sup> Robert, 2000, p. 49.



**Figure 22** : Jardin des Ursulines, automne 2004.

### *5.2.3 Projet d'intégration de bureaux gouvernementaux dans l'arrondissement historique*

En 1974, les gouvernements provincial et fédéral se trouvent face au besoin de nouvelles installations pour loger leurs bureaux. Un comité tripartite (municipal, provincial, fédéral) est créé afin d'analyser les possibilités d'intégration des complexes gouvernementaux au centre-ville de Trois-Rivières. Une étude visant à étudier quatre sites potentiels est commandée à la Société générale des Systèmes urbains des Trois-Rivières, qui y ajoute trois sites. L'une des options envisagées consiste à utiliser des résidences situées sur la rue des Ursulines pour y installer des bureaux. Un autre site potentiel est celui du port, entre le fleuve et l'arrondissement historique. La recommandation finale propose que le gouvernement fédéral installe ses bureaux sur la rue des Forges, alors que le provincial utilisera le site qui lui appartient déjà, situé entre l'arrondissement historique et la prison. Ce site était auparavant occupé par l'Académie de la Salle de 1930 à 1973, date où le bâtiment a été incendié. Quant au site longeant le fleuve, la Société générale des Systèmes urbains des Trois-Rivières propose d'y construire 200 unités d'habitation. Le rapport suggère de plus d'installer le Conservatoire de musique, avec sa salle de concert et de théâtre, en face du couvent des Ursulines, soit sur le site de l'actuel jardin des Ursulines.

Le dépôt de ce rapport suscite des réactions de la part du MAC. En cause sont les impacts possibles sur l'arrondissement historique de la construction de l'édifice provincial sur un terrain avoisinant et des projets d'aménagement d'un hôtel, d'un centre des congrès, de bureaux, d'un stationnement municipal et d'un ensemble d'équipements touristiques dans le secteur. Le rapport du MAC souligne qu'étant donné la proximité du site recommandé, il serait opportun d'analyser les répercussions possibles sur l'arrondissement historique. Il approuve l'idée d'y implanter le Conservatoire de musique, mais souligne que sa localisation devra être analysée plus à

fond. Enfin, le projet d'habitation sur les berges (non réalisé) soulève des préoccupations quant au maintien de la relation au fleuve. Le rapport affirme « avec conviction qu'un agrandissement des limites actuelles de l'arrondissement s'avère nécessaire<sup>100</sup> ».

### 5.3 Incendie en 2003

Un édifice situé au 1007, rue des Ursulines, soit au coin de la place d'Armes, est largement détruit par un incendie dans la nuit du 4 au 5 octobre 2003. L'édifice qui occupait ce site aurait été érigé vers 1875 et reconstruit après l'incendie de 1908. Une porte cochère menait à une minuscule cour intérieure<sup>101</sup>. Le danger que représentait la structure incendiée a prescrit sa démolition.

### 5.4 Interventions municipales

Au cours des années 70, la VTR acquiert deux propriétés classées à titre de monuments historiques, à savoir la maison Hertel-De la Fresnière (MHC, 1961) et le manoir de Tonnancour (MHC, 1966).

En 1979, un protocole d'entente est signé entre la VTR et le MAC. La Ville souhaite alors réaliser un plan de zonage et définir une nouvelle réglementation d'urbanisme pour « l'ensemble de son secteur historique borné par la rue Hart et la Terrasse Turcotte et les rues Radisson, Notre-Dame, des Forges et Hertel ». Les limites ainsi définies débordent le secteur de l'arrondissement historique, et les deux parties conviennent « qu'un plan de zonage devrait comprendre un secteur plus grand de telle manière qu'il intègre au plan général de développement du centre-ville les préoccupations de mise en valeur de notre patrimoine<sup>102</sup> ». Ce type d'entente visait à remettre aux municipalités la responsabilité du développement de leur secteur historique et à simplifier la gestion des demandes de permis. Il semble toutefois que l'entente ait eu peu de suite<sup>103</sup>.

Depuis les années 80, la Municipalité investit dans la revitalisation de son centre-ville, voisin de l'arrondissement historique. Divers programmes ont favorisé la relance du secteur (Revicentre: Programme d'aide à la revitalisation des centres-villes; Programme de restauration de façades) et lui ont donné un nouveau dynamisme, qui ne peut qu'être bénéfique pour l'arrondissement historique, à condition que le développement du secteur soit contrôlé. La qualité du programme de revitalisation du centre-ville de Trois-Rivières a été récompensée par le prix Thomas-Baillairgé en 1994, remis par l'Ordre des architectes du Québec.

<sup>100</sup> ANQQ, fonds Commission des biens culturels, E52, boîte 1995-08-004/39, dossier « Trois-Rivières », Lucie Bigué à Jean-Guy Théoret, « Étude critique du rapport Trois-Rivières / Centre-Ville », 21 janvier 1975.

<sup>101</sup> Daniel Robert, *Trois-Rivières circuit patrimonial: guide du promeneur*, Trois-Rivières, SCAP, 1995, p. 5.

<sup>102</sup> MCCMCQ, dossier « Trois-Rivières arrondissement historique : généralités », communiqué de presse, 7 mai 1979.

<sup>103</sup> Service des affaires culturelles, *Plan de développement du patrimoine*, [Trois-Rivières, VTR], 1988, p. 6.

#### 5.4.1 Plan de développement du patrimoine

En 1987, un plan directeur d'interprétation du patrimoine désignant une quinzaine de thèmes potentiels d'interprétation est déposé à la VTR par A.G.H. Recherchiste Conseil enr.<sup>104</sup>. L'année suivante, le Service des affaires culturelles de la Ville présente un « Plan de développement du patrimoine<sup>105</sup> » qui établit une série d'objectifs, dont davantage de concertation entre les services municipaux, ainsi qu'entre la Ville et les divers intervenants dans le domaine du patrimoine travaillant sur le territoire municipal ; une meilleure connaissance par la Municipalité de son patrimoine ; la protection, la conservation, la mise en valeur et l'animation du patrimoine ; la sensibilisation et la collaboration de la population au partage des responsabilités.

#### 5.4.2 Plan directeur de l'arrondissement historique

En 1991, la SOTAR dépose le plan directeur de l'arrondissement historique de Trois-Rivières qui veut offrir une vision intégrée du devenir du secteur. Selon le plan, l'exercice doit constituer l'assise d'un protocole d'entente entre la Municipalité et le MAC pour la mise en valeur de ce territoire.

Le document contient une série de propositions et de recommandations visant l'aménagement et la gestion du territoire. Le premier groupe de recommandations concerne les mesures administratives et juridiques. À cet égard, le premier point suggère une révision des limites de l'arrondissement historique, dont on favorise l'extension de façon à inclure l'ensemble du Platon ainsi que la totalité des bâtiments des Ursulines, à l'exception de l'aile nord (figure 23). De plus, il est recommandé « d'enregistrer une aire de protection de 142 mètres pour la vieille prison et de constituer les flancs nord-est et est de l'arrondissement en site du patrimoine<sup>106</sup> ». Le plan directeur recommande ensuite que l'intérêt patrimonial du secteur historique Trois-Rivières soit inscrit au plan d'urbanisme de la Ville et que le secteur soit l'objet d'une réglementation particulière. Enfin, le rapport préconise l'adoption d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'ensemble du secteur (PIIA).

Le second groupe de recommandations vise l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de sensibilisation, d'incitation et d'intervention. On recommande d'envisager un programme d'enfouissement des fils, l'ajout d'espaces publics (principalement près du monument au Sacré-Cœur de façon à marquer l'entrée de l'arrondissement historique), la conception d'un circuit d'interprétation de l'arrondissement historique fondé notamment sur les vestiges archéologiques, l'uniformisation du mobilier urbain et de l'affichage.

<sup>104</sup> A.G.H. Recherchiste Conseil enr., 1987.

<sup>105</sup> Service des affaires culturelles, 1988.

<sup>106</sup> SOTAR, *Plan directeur de l'arrondissement historique de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, VTR, mai 1991, p. 60.



De nombreuses actions sont alors engagées pour favoriser le développement culturel (festival de poésie, festival d'art vocal, etc. ), dont quelques-unes touchent plus particulièrement le patrimoine et l'arrondissement historique, soit la prolongation, en 1995, du circuit patrimonial inauguré en 1983 et la mise en valeur des lieux historiques par l'aménagement paysager et l'installation de panneaux d'interprétation<sup>108</sup>. Le circuit patrimonial parcourt l'arrondissement historique et ses alentours, alors qu'un circuit des plus originaux, appelé « Promenade de la poésie », propose 300 extraits de poèmes d'amour affichés sur les murs, un peu partout dans la ville.

#### 5.4.5 *Le programme d'enfouissement des fils*

Recommandé dès 1991 dans le Plan directeur de l'arrondissement historique de Trois-Rivières, l'enfouissement des fils dans le secteur de l'arrondissement historique est en cours de réalisation, grâce au Programme gouvernemental d'enfouissement des réseaux câblés de distribution qui a pour objectifs de rehausser la qualité visuelle des paysages, de participer à la mise en valeur de sites d'intérêt et de sécuriser le réseau électrique. L'investissement dans l'arrondissement historique de Trois-Rivières est de trois millions de dollars. Ces travaux se sont déroulés sous surveillance archéologique<sup>109</sup>. Outre qu'ils rehaussent l'aspect visuel de l'arrondissement historique, ces travaux participent à l'amélioration des connaissances historiques sur le secteur.

#### 5.4.6 *Nouveau Programme particulier d'urbanisme du centre-ville*

En septembre 2004, VTR a déposé son nouveau Programme particulier d'urbanisme du centre-ville (PPU), réalisé par la firme Daniel Arbour et Associés. Le mandat confié par la Ville consistait en ceci :

« Actualiser l'état de la connaissance du milieu de manière à mettre en valeur les éléments porteurs d'avenir; développer un concept d'intervention spatiale susceptible d'améliorer le pouvoir de rétention et d'attraction du centre-ville et qui assurera une cohérence dans les interrelations des différentes fonctions urbaines; définir un plan d'action réaliste qui réponde adéquatement aux problématiques sectorielles du centre-ville; formuler des recommandations en matière de stratégies de mise en œuvre et de directives réglementaires. »

Le territoire à l'étude inclut l'arrondissement historique, mais le déborde largement. Nous nous concentrerons ici sur les orientations qui touchent directement l'arrondissement historique, présenté dans le document du Programme sous le nom de « Secteur patrimonial et historique », désignation couvrant un territoire beaucoup plus large que celui sur lequel porte la présente étude.

Les orientations d'aménagement proposées pour le secteur patrimonial et historique sont les suivantes:

<sup>108</sup> François Roy, « Trois-Rivières, ville d'histoire et de culture », *Municipalité*, février-mars 1998, p. 12-13; Francine Bordeleau, « Un parti pris culturel », *Continuité*, n° 77, été 1998, p. 15-18.

<sup>109</sup> Carl Castonguay, *Surveillance archéologique des projets souterrains d'Hydro-Québec, territoire Montmorency, secteur Trois-Rivières*, Hydro-Québec, Groupe Environnement et exploitation, avril 2004. Un autre rapport préparé par la firme Archéotec sera déposé prochainement. Plusieurs articles présentant sommairement les découvertes ont été publiés dans *Le Nouvelliste* au cours de l'année 2003.

- aménager une ouverture au quartier historique, créer des liens entre les vocations portuaires, patrimoniales et commerciales ;
- réinvestir les lieux de rassemblement ;
- mettre en valeur la place du Patrimoine comme porte d'entrée de l'arrondissement ;
- favoriser la création d'un centre d'attraction touristique ;
- minimiser l'impact visuel de l'édifice Capitanal ;
- revoir l'emprise de la rue Saint-Pierre près du Capitanal ;
- assurer de meilleurs liens physiques avec la terrasse Turcotte<sup>110</sup>.

Le PPU propose l'aménagement du secteur Trois-Rivières-sur-Saint-Laurent, soit la requalification des anciens terrains de la papetière CIP situés à l'extrémité nord-est de l'arrondissement historique. Il est suggéré de marquer l'intersection du fleuve Saint-Laurent et du Saint-Maurice « en y relocalisant le vieux moulin présentement érigé sur le site de l'UQTR », bâtiment classé à titre de monument historique en 1961.

Le plan d'action proposé pour le secteur de l'arrondissement historique prévoit des interventions qui pourraient avoir un impact majeur au cours des prochaines années. Plusieurs éléments visent à aménager une place du Patrimoine :

- construire un bâtiment qui vient structurer la porte d'entrée de la zone dans le quadrant nord-ouest des rues Notre-Dame et Bonaventure et un mini-centre d'interprétation de facture distinctive ;
- évoquer la thématique historique du quartier bourgeois avec des panneaux d'information, un éclairage particulier et des expositions extérieures ;
- exproprier les terrains au coin nord-ouest et sud-est des rues Bonaventure et Notre-Dame afin de faciliter la mise en valeur de la Place du Patrimoine ;
- construire le terrain vacant au coin nord-ouest du carrefour Notre-Dame / Bonaventure ;
- exproprier le terrain du Platon et lancer un appel de propositions de développement ;
- mettre en valeur le monument du Sacré-Cœur et l'emplacement de la première église contiguë à la maison de Tonnancour ;
- réduire l'emprise de la Place du Patrimoine de façon à :
  - enlever les stationnements ;
  - augmenter l'espace vert au pourtour du monument *Le flambeau* ;
  - utiliser cet espace pour installer des tableaux thématiques racontant l'histoire de Trois-Rivières ;
  - construire un bâtiment pour personnes âgées dans la cour de la résidence pour ceinturer la place.
- Ajouter des plantations de part et d'autre de la place du Patrimoine.

Enfin, soulignons quelques propositions touchant les rues et l'accès au fleuve :

---

<sup>110</sup> Daniel Arbour et Associés, *Ville de Trois-Rivières : Programme particulier d'urbanisme du centre-ville*, septembre 2004, p. 33.

- favoriser une meilleure accessibilité physique à la terrasse Turcotte dans l'axe de la rue des Casernes ;
- réaffirmer l'accessibilité au fleuve par des escaliers ;
- réaménager le Platon en revoyant complètement le concept de l'escalier vers l'intersection des rues des Forges et du Fleuve de manière à lui donner plus de présence et le rendre plus visible et fonctionnel ;
- conserver le caractère patrimonial et historique de la rue des Ursulines et souligner le caractère d'accès secondaire de cette rue au secteur Cité de l'Émerillon ;
- convenir que les rues Hart, Sainte-Geneviève, des Commissaires et des Ursulines seront les liens routiers et piétonniers entre la Cité de l'Émerillon et le centre-ville, et les aménager en conséquence.

La plupart des propositions du PPU prennent en compte le caractère patrimonial du secteur et se préoccupent du maintien des percées visuelles ; elles cherchent de plus à redonner un accès plus direct au fleuve Saint-Laurent.

## **6. Caractéristiques de l'arrondissement historique de Trois-Rivières**

### **6.1 Traces de l'occupation du territoire**

Le mode d'occupation du bourg originel de Trois-Rivières a laissé de nombreuses traces toujours visibles sur le territoire. Bien que la topographie ait fortement été modifiée par les multiples aménagements et travaux de nivellement du Platon, le dénivelé du promontoire est toujours ressenti par le promeneur qui longe le parc portuaire et grimpe l'escalier jusqu'à la rue de la Terrasse-Turcotte ou au jardin des Ursulines. La dénivellation du Platon est toujours visible à l'extrémité des rues des Forges et des Casernes.

Le tracé des principales rues de l'arrondissement historique correspond de près à celui qui avait été dessiné lors de la création du bourg en 1650. L'occupation du territoire est caractérisée par la variété de taille et de configuration des lots. Le secteur se distingue aussi par la mixité des fonctions résidentielle et institutionnelle, et par l'hétérogénéité du cadre bâti. La fonction résidentielle demeure importante, bien que la vocation touristique se développe. La présence des immeubles de bureaux y est contrôlée et les interventions du Service de l'urbanisme visent à intégrer les vocations touristique et résidentielle<sup>111</sup>.

### **6.2 Correspondance des limites de l'arrondissement aux contours de la palissade de 1704**

Nous avons souligné précédemment l'absence de justification des limites de l'arrondissement historique dans les documents relatifs à sa création et l'hypothèse d'une superposition au plan de la palissade de 1704. La pertinence de cette délimitation a été maintes fois remise en question depuis et la nécessité de réfléchir à sa révision sera discutée au point 7.2.

<sup>111</sup> Bordeleau, 1998, p. 16.

### 6.3 Forte concentration de lieux historiques

L'ancrage historique du site de Trois-Rivières est fortement marqué sur le territoire de l'arrondissement historique, d'une part par des monuments et des sites classés ou reconnus d'intérêt national, et d'autre part par la présence de multiples monuments commémoratifs érigés par les Trifluviens au fil des ans.

#### 6.3.1 Monuments et sites classés ou reconnus d'intérêt national

L'arrondissement historique présente une forte concentration de monuments et de sites reconnus d'intérêt historique national ou classés :

- maison Georges-De Gannes (1756), 834, rue des Ursulines. Monument historique classé le 31 août 1961 ;
- maison Hertel-De La Fresnière (1824-1829), 802, rue des Ursulines. Monument historique classé le 31 août 1961 ;
- manoir de Tonnancour (1723), 864, rue des Ursulines. Monument historique classé le 29 mars 1966, le bâtiment d'origine fut érigé en 1723, reconstruit en 1784 après un incendie puis restauré en 1976 ;
- place d'Armes (fief Pachiriny), angle des rues des Ursulines et Saint-Louis. Site historique classé le 30 mars 1960 ;
- site historique des Récollets-de-Trois-Rivières. Site historique reconnu le 14 août 2003.

Ajoutons les quelques monuments suivants se trouvant tout près de l'arrondissement historique:

- l'ancienne prison de Trois-Rivières (1816-1822), construite par l'architecte François Baillaigé, vient au deuxième rang, au Québec, pour ce qui est de l'âge. Monument historique classé le 5 mai 1978 ;
- le cimetière protestant St. James (1808), l'un des plus anciens au Canada. Site historique classé en 1962 ;
- le manoir Boucher-De Niverville (1668), 168, rue Bonaventure. Monument historique classé le 30 mars 1960; aire de protection décrétée le 13 septembre 1977; restauré en 1972.

Une autre propriété n'ayant pas de statut officiel occupe une place prépondérante dans l'arrondissement historique : c'est le domaine des Ursulines, incluant le couvent, la chapelle et les jardins. La présence des religieuses marque fortement la personnalité de l'arrondissement historique et a certes favorisé la conservation de son caractère. L'intérêt du complexe architectural vient notamment du fait que chaque phase de son expansion témoigne du style architectural en vogue au moment de la construction<sup>112</sup>.

---

<sup>112</sup> SOTAR, 1991, p. 20.

### **Le domaine des Ursulines**

À leur arrivée, en 1697, les Ursulines logent dans la maison du gouverneur, sur le Platon. Trois ans plus tard, elles prennent possession de leur monastère, situé au même endroit que le monastère actuel. En 1714, une première transformation agrandit considérablement le monastère, auquel on ajoute, peu après, une chapelle. En 1752, un incendie détruit presque entièrement le monastère, reconstruit à partir des murs qui ont résisté. Un second incendie frappe l'institution en 1806. De nouveau, on reconstruit à partir des murs en pierre subsistants. De multiples annexes sont ajoutées au fil des ans : en 1836, une nouvelle aile servant de pensionnat est inaugurée; en 1870, l'aile Saint-Joseph est construite au nord-est du monastère; en 1883, ouverture du nouveau pensionnat du Sacré-Coeur; inauguration de l'école normale en 1908; construction du collège Marie-de-l'Incarnation en 1961.

Source : « Le domaine des Ursulines de Trois-Rivières et l'espace urbain, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *Patrimoine trifluvien*, n<sup>o</sup> 7, juin 1997.

#### 6.3.2 Repères commémoratifs

L'installation de multiples plaques et monuments commémorant l'œuvre des pionniers dans le secteur historique a permis de marquer concrètement cette présence ancienne. Le nombre de plaques et de monuments commémoratifs sur le territoire, somme toute restreint, de l'arrondissement historique, est remarquable. Plusieurs de ces repères ont été installés à l'occasion du tricentenaire de Trois-Rivières en 1934<sup>113</sup>.

- monument *Laviolette*, érigé sur le Platon pour les fêtes du tricentenaire en 1934;
- plaque commémorative du Fort des Trois-Rivières inauguré en 1926 par la CLMHC (site désigné en 1920) ;
- monument *Le Flambeau*, érigé par la jeunesse trifluvienne, en 1934, en hommage à ses ancêtres;
- monument aux Braves, érigé en 1921, à la gloire des soldats disparus. Auparavant, une statue de Laviolette (démolie en 1919) se trouvait sur cet emplacement ;
- un monument rappelle la mémoire de Pierre Boucher. Installé le 27 mai 1988 par la CLMHC ;
- une plaque commémorative de la résidence de Pierre Boucher, rue Saint-Pierre ;
- monument commémoratif de Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye. On y mentionne d'autres explorateurs célèbres (Pierre-Esprit Radisson, Nicolas Perrot, Jean Nicolle, Médart Chouart, sieur des Grosseilliers) ;
- en 1913, monument dédié au Sacré-Cœur érigé sur l'emplacement de l'ancienne église paroissiale.

Plusieurs autres monuments se trouvent dans les environs de l'arrondissement historique, soit dans le parc Champlain ou aux abords du Manoir de Niverville.

<sup>113</sup> D'après Rodolphe Fournier, *Lieux et monuments historiques des Trois-Rivières et environs*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1978, 286 p. Hélène Gélinas et al., *Inventaire des plaques et monuments commémoratifs, suivi d'un relevé des lieux-dits et des toponymes trifluviens*, Trois-Rivières, SCAP, 1994, 133 p.

## 6.4 Architecture

L'arrondissement historique présente une variété architecturale qui témoigne des divers types d'occupation du territoire. Si, au cours des années 1960, les origines françaises de Trois-Rivières étaient au cœur des interventions de conservation, on reconnaît aujourd'hui que l'architecture des <sup>xix</sup><sup>e</sup> et <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècles mérite aussi une attention soutenue pour assurer la préservation de ces traces. Les maisons ouvrières du quartier Sainte-Cécile, les résidences bourgeoises de l'arrondissement et du secteur de la Cathédrale, de même que les bâtiments construits après l'incendie de 1908, retiennent maintenant tout autant l'attention. Cette combinaison de caractéristiques des différentes époques de la ville reflète son évolution, et la volonté d'interpréter ces différentes traces témoigne d'un changement dans les approches du patrimoine au cours des 50 dernières années.

La fonction institutionnelle et religieuse est fortement marquée par la présence dominante des propriétés des Ursulines, ensemble architectural le plus imposant de l'arrondissement historique et, à quelques pas de là, par le site historique des Récollets. La fonction résidentielle reste importante dans l'arrondissement, et l'architecture reflète les diverses tendances : maisons à un seul étage coiffées d'un toit à deux versants d'inspiration traditionnelle ou édifices de deux ou trois étages surmontés d'un toit à un seul versant vers l'arrière; résidences cossues influencées par les styles Second Empire, néoclassique ou colonial géorgien. À proximité de ces maisons bourgeoises, on trouve des maisons modestes sur le côté sud de la rue Saint-Pierre et à l'intersection des rues Saint-Pierre et Saint-François-Xavier. Ces bâtiments, dont plusieurs ont un parement de brique, sont représentatifs d'une architecture résidentielle fréquente dans l'arrondissement historique. Cependant, peu de vestiges témoignent de l'importance de la maison en bois dans l'histoire trifluvienne des <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles, outre la maison Saint-François.

## 6.5 Potentiel archéologique

Le sous-sol de l'arrondissement historique de Trois-Rivières recèle un potentiel archéologique considérable. La compilation réalisée par la SCAP a permis de dénombrer 85 petits sites à fort potentiel archéologique, dont 41 sont clairement associés à des occupations antérieures à la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle : résidences, églises et chapelles, presbytères, cimetières, poudrières, industries, etc.<sup>114</sup>.

Les sites offrant le plus grand potentiel, outre les tracés des palissades, sont les suivants: le fort et la maison des gouverneurs sur le Platon, le cimetière et l'église paroissiale (1664 et 1710), le fief Pachiriny et la place d'Armes, le premier couvent et la chapelle des Récollets, la maison de La Vérendrye, la poudrière et, enfin, le ravin. Les fouilles effectuées en 2003 dans le cadre du programme d'enfouissement des fils d'Hydro-Québec a permis une fois encore de constater le potentiel de la place d'Armes comme site de contact. À cette occasion, les archéologues ont aussi repéré des vestiges d'habitations datant de 1650 environ.

<sup>114</sup> SCAP, 2000, p. 53.



Figure 24 : Différentes zones de potentiel archéologique et caractéristiques.



Figure 25 : Carte détaillée du potentiel archéologique de l'arrondissement historique de Trois-Rivières.

## 6.6 Percées visuelles et espaces verts

La présence du fleuve Saint-Laurent à la limite sud-est de l'arrondissement historique de Trois-Rivières a structuré son évolution et participe fortement à son caractère actuel. Les percées visuelles sont nombreuses, grâce à l'implantation irrégulière des bâtiments et à l'absence presque complète de mitoyenneté, qui contribuent à l'expérience de découverte de l'arrondissement<sup>115</sup>. La préservation de la vue sur le fleuve est depuis longtemps l'objet de préoccupations à Trois-Rivières. Comme nous l'avons vu, le développement au XIX<sup>e</sup> siècle du port et des infrastructures qui lui sont liées (entrepôt, hangars, quais ) a maintes fois suscité des remises en question, à cause de l'obstruction partielle qu'ils créaient sur le fleuve.

L'arrondissement historique de Trois-Rivières se caractérise aussi par la présence de plusieurs espaces verts (parc du Platon, jardin du Gouverneur, place d'Armes). Le plus remarquable est cependant le jardin des Ursulines, qui crée une transition tout en douceur entre le fleuve et le quartier ancien.

---

<sup>115</sup> SOTAR, 1991, p. 11.

## 7. Enjeux

Au terme de la présente étude, de multiples enjeux sont à considérer en vue de poser les principes d'intervention et de gestion de l'arrondissement historique de Trois-Rivières.

### 7.1 Évaluer la pertinence historique des limites actuelles de l'arrondissement

Les limites de l'arrondissement historique, inspirées du tracé des fortifications du XVIII<sup>e</sup> siècle, correspondent-elles à la définition actuelle du secteur historique, telle que se l'approprie la population?

Il semblerait que le territoire perçu comme secteur historique ne se limite pas à l'arrondissement historique lui-même, celui-ci constituant le « foyer de même que le cœur d'un vaste secteur d'intérêt patrimonial » englobant le centre-ville, des faubourgs et des quartiers ouvriers environnants<sup>116</sup>. Dans le « Projet de révision de la réglementation urbaine des secteurs du Vieux Trois-Rivières » déposé en 1993, on souligne que « les autorités de Trois-Rivières ont entrepris, il y a quelques années, des démarches afin d'élargir le périmètre du territoire d'intérêt patrimonial ». À ce moment, on souhaite agrandir encore plus le périmètre de façon à y englober l'ensemble des anciens quartiers<sup>117</sup>, ou « premiers quartiers » selon la nouvelle désignation se voulant moins péjorative qu'on leur donne depuis<sup>118</sup>. Le nouveau Programme particulier d'urbanisme présenté à la population à l'automne 2004 va dans le même sens, en souhaitant consolider la valeur patrimoniale du quartier de la Cathédrale, notamment sur la rue Bonaventure.

Les limites de l'arrondissement historique ont d'ailleurs été maintes fois remises en question depuis les années 70. Ainsi, dès 1974, dans l'étude des projets d'implantation des complexes gouvernementaux à Trois-Rivières, l'analyste soulignait comme une nécessité l'agrandissement du périmètre protégé<sup>119</sup>. La pertinence des limites de l'arrondissement a de nouveau été examinée par la VTR lors du projet de signature d'un protocole d'entente avec le MAC en 1979, protocole visant la réalisation d'un nouveau plan de zonage. Le secteur considéré comme « historique » est alors délimité par la rue Hart, la terrasse Turcotte, les rues Radisson, Notre-Dame, des Forges et Hertel<sup>120</sup>. L'archéologue Guy Trépanier soulève à son tour la question en 1981 :

<sup>116</sup> SOTAR, *Plan directeur de l'arrondissement historique* 1991, p. 1.

<sup>117</sup> SOTAR, *Projet de révision de la réglementation urbaine des secteurs du Vieux Trois-Rivières*, Trois-Rivières, VTR, octobre 1993, p. 1.

<sup>118</sup> Bordeleau, 1998, p. 15-18.

<sup>119</sup> ANQQ, fonds Commission des biens culturels, E52, boîte 1995-08-004/39, dossier « Trois-Rivières », Lucie Bigué à Jean-Guy Théoret, « Étude critique du rapport Trois-Rivières / Centre-Ville », 21 janvier 1975.

<sup>120</sup> MCCMCQ, Dossier « Trois-Rivières : arrondissement historique : généralités », Communiqué de presse, 7 mai 1979.

- la délimitation actuelle de l'arrondissement historique laisse de côté certains espaces qui en font partie intégrante et qui ont une valeur historique indéniable ;
- actuellement, seule la moitié sud du Platon est dans les limites de l'arrondissement. L'ensemble de ce lot forme toutefois un site historique important et il est nécessaire de l'inclure en entier dans l'arrondissement ;
- l'arrondissement historique s'enrichirait aussi en s'étendant le long de la rue Saint-François-Xavier, à partir de la rue Saint-Pierre, des deux côtés et jusqu'à la rue Hart ;
- cette zone d'occupation très ancienne recèle sans doute des vestiges historiques importants et l'absence de bâti sur la plus grande partie de ce territoire en faciliterait l'exploitation<sup>121</sup> .

La Société technique d'aménagement régional inc. (SOTAR) se montre elle aussi critique face aux limites de l'arrondissement historique : « Un examen attentif démontre que la délimitation actuelle ne répond pas à une logique de terrain rigoureuse. [...] Il apparaît donc indispensable de revoir cette délimitation pour mieux tenir compte de la réalité du terrain et des modalités d'occupation des lieux<sup>122</sup>. »

Les limites de l'arrondissement historique seraient donc à repenser. Telles qu'elles sont définies actuellement, elles reflètent les préoccupations patrimoniales au moment de la création de l'arrondissement historique, alors que l'association à l'époque de la Nouvelle-France constituait un critère prédominant dans la plupart des interventions de préservation. Sur le terrain, les interventions de préservation du Service de l'urbanisme sont orientées vers un secteur plus grand de la ville. Outre le secteur commercial constitué par la rue des Forges revitalisée au cours des années 90, le secteur du quartier ouvrier Sainte-Cécile retient maintenant l'attention. À tout le moins, il semblerait pertinent que le manoir de Niverville et les secteurs de la Cathédrale et du Séminaire soient inclus dans les limites du quartier historique.

## 7.2 Favoriser les études archéologiques

L'important potentiel archéologique dans plusieurs zones de la ville mériterait que des fouilles en bonne et due forme soient réalisées. Jusqu'ici, les travaux ont le plus souvent consisté soit en des inventaires de potentiel, soit en des surveillances, et plus récemment, en des fouilles réalisées au cours d'interventions d'enfouissement des fils par Hydro-Québec.

L'importance des sites de contact repérés montre qu'une recherche sérieuse devrait être planifiée à Trois-Rivières, et ce en fonction d'une problématique de recherche plutôt que dans un contexte de surveillance archéologique. Ce projet pourrait offrir des

<sup>121</sup> Guy Trépanier, *Trois-Rivières: arrondissement historique. Étude historique et de potentiel archéologique*, Trois-Rivières [Québec], MAC et VTR, juin 1981, p. 149.

<sup>122</sup> SOTAR, *Plan directeur de l'arrondissement historique de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, VTR, mai 1991, p. 60.

avancées majeures, non seulement pour la connaissance de l'histoire de la ville de Trois-Rivières, mais pour l'histoire du Québec tout entier.

L'importance que prennent maintenant les vestiges archéologiques dans la caractérisation de l'arrondissement est tout à fait remarquable. Alors qu'au cours des années 60 on semblait s'intéresser davantage aux bâtiments existants, principalement à ceux que l'on pouvait associer au Régime français d'une manière ou d'une autre, les vestiges archéologiques sont sans doute l'axe qui offre le plus de potentiel de développement des connaissances sur Trois-Rivières. La carte du potentiel archéologique réalisée par la SCAP, en collaboration avec le MCC, montre éloquemment l'ampleur des possibilités et du travail à accomplir dans ce domaine (figure 25).

Par ailleurs, les récentes découvertes archéologiques mettent en évidence le fait que l'occupation ancienne du secteur s'étend vers le nord-ouest, au-delà des limites de l'arrondissement historique et des limites supposées de la palissade du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, constatation qui vient nourrir la problématique de la délimitation de l'arrondissement historique.

### 7.3 Réaménager l'entrée nord-ouest de l'arrondissement historique

L'accès principal à l'arrondissement historique offre en ce moment une entrée peu accueillante constituée par un vaste espace dominé par des aires de stationnement au milieu desquels se dresse le monument *Le Flambeau*. Dès 1991, le Plan directeur de l'arrondissement historique présenté par SOTAR recommandait de marquer l'entrée de l'arrondissement historique de façon plus intéressante. Le Programme particulier d'urbanisme récemment déposé pour consultation envisage un réaménagement du secteur (voir en 5.4.6).



**Figure 26** : Entrée principale de l'arrondissement historique. Un vaste espace de stationnement entoure le monument *Le Flambeau*.

### 7.4 Propriété des Ursulines

La problématique de la conservation du patrimoine religieux est actuellement un enjeu majeur dans le domaine du patrimoine au Québec. Considérant la place centrale

qu'occupent les bâtiments de la communauté des Ursulines dans l'arrondissement et, dans ce cas comme dans d'autres, la diminution de l'effectif de la communauté et son vieillissement, il faut envisager que la sauvegarde de la propriété deviendra à plus ou moins longue échéance un enjeu important dans le maintien du visage de l'arrondissement historique de Trois-Rivières.

## 7.5 Cadre de gestion et outils de sensibilisation

La démarche en trois temps amorcée par la Commission et dont ce document est la première étape prévoit, en deuxième lieu, des *Énoncés de valeurs et de critères d'intervention* qui sont en fait la traduction des caractéristiques patrimoniales en normes et en pratiques de gestion. Par exemple, en ce qui concerne l'arrondissement historique de Trois-Rivières, l'*Énoncé de valeurs* permettra, notamment, d'appuyer la recommandation d'étendre les limites de l'arrondissement pour englober tout le territoire qui partage ces valeurs. Ces connaissances, approfondies au cours de la deuxième étape de la démarche feront en sorte que l'on pourra préparer un guide d'intervention à l'intention des gestionnaires de l'arrondissement.

Forts de l'enrichissement des connaissances réalisé au cours des deux premières étapes de la démarche, les gestionnaires de l'arrondissement seront ensuite en mesure de passer à la troisième et dernière étape, soit la création d'un outil destiné au grand public, capable de communiquer efficacement aux résidents de l'arrondissement, actuels et futurs, les richesses patrimoniales de leur cadre de vie et les moyens à prendre pour les préserver.

Depuis l'automne 2003, un tel outil existe pour l'arrondissement historique de l'Île-d'Orléans. Ses impacts positifs largement démontrés incitent la CBCQ à en recommander très fortement la production pour chacun des autres arrondissements historiques du Québec.

L'*ABC de l'arrondissement historique de Trois-Rivières* devra comporter une description des éléments suivants :

- la séquence de formation du territoire ;
- les caractéristiques patrimoniales ;
- les parcours, les lotissements, les traces permanentes dans le paysage ;
- les parcelles et le mode d'implantation ;
- l'architecture traditionnelle et contemporaine ;
- la volumétrie, les toitures, les ouvertures, l'ornementation ;
- les revêtements extérieurs ;
- les bâtiments secondaires ;
- l'aménagement paysager.

La mise en valeur des caractéristiques patrimoniales de l'arrondissement historique de Trois-Rivières sera d'autant facilitée que tous les gestionnaires, les intervenants, les usagers et les résidents en partageront la même compréhension.

Québec, avril 2005

## Bibliographie

- Agence d'urbanisme Bégin et Robert. *Plan directeur de la cité des Trois-Rivières*, s.l., s.n., 1961, 15 p.
- A.G.H. Recherchiste Conseil enr. *Plan directeur d'interprétation du patrimoine de Trois-Rivières*, 1987.
- Arbour, Daniel, et Associés. *Ville de Trois-Rivières. Programme particulier d'urbanisme du centre-ville*, Trois-Rivières, Ville de Trois-Rivières, septembre 2004.
- Atelier d'urbanisme (Trois-Rivières Québec). *Enquête sur l'habitation*, Trois-Rivières, l'Atelier, 1964.
- Barthe, J.B.M. *Trois-Rivières album illustré : histoire, géographie, industrie*, [Montréal?], s.n., 1903.
- Bégin, Benoît, J. *Rapport accompagnant le plan directeur d'urbanisme de Trois-Rivières*, s.l., s.n., [1960], 2 vol.
- Bergeron, Yves. « Manoir de Niverville », dans Commission des biens culturels du Québec, *Les chemins de la mémoire : monuments et sites historiques* du Québec, t. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 30-31.
- BGH Planning inc. *Trois-Rivières Centre-Ville: une richesse à exploiter*, [Trois-Rivières], Ville de Trois-Rivières et Ministère des Affaires culturelles du Québec, n.d., n.p..
- Blanchet, Johanne. *Trois-Rivières: des témoins de son évolution: circuit patrimonial, guide à l'usage des promeneurs*, Trois-Rivières, Comité des fêtes du trois cent cinquantième anniversaire de la ville de Trois-Rivières inc., 1984, 39 p.
- Bordeleau, Francine. « Un parti pris culturel », *Continuité: le patrimoine en perspective*, n° 77, été 1998, p. 15-18.
- Boucher de La Bruère, Montarville. *La Naissance des Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Société d'histoire régionale des Trois-Rivières, 1928, 58 p.
- Bouchette, Joseph. *Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*, Londres, Imprimée pour l'auteur et publiée par W. Faden, 1815.
- Bourget, Clermont, Robert Côté et Groupe de recherches en histoire du Québec inc. *Trois-Rivières: portraits des premiers quartiers*, Trois-Rivières, Ville de Trois-Rivières et Ministère de la Culture et des Communications, décembre 1993.
- Cardinal, Pierre. *Inventaire archéologique du Jardin des Ursulines de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Ville de Trois-Rivières, décembre 1985.
- Cardinal, Pierre, et Alison McGain. *Inventaire archéologique de Trois-Rivières*, 1983, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1984, 263 p.
- Carle, Paul. *Église et presbytère St-James à Trois-Rivières*, s.l., s.n., 1984, 2 vol.
- Castonguay, Carl. *Surveillance archéologique des projets souterrains d'Hydro-Québec, territoire Montmorency, secteur Trois-Rivières*, Hydro-Québec, Groupe Environnement et exploitation, avril 2004.
- Centre d'études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières. *Enquête historique relative aux anciens quartiers et paroisses de la ville de Trois-Rivières: Saint-Philippe, Sainte-Cécile, Notre-Dame, Saint-François, Saint-Sacrement*, [Trois-Rivières], Université du Québec à Trois-Rivières, 1991.

- Cermakian, Jean, Laurent Deshaies, Suzanne Marchand *et al.* *Trois-Rivières: profil d'une métropole*, Ottawa, Statistique Canada, 1984, 116 p.
- Cinémanima. *Concept global d'interprétation. Histoire et patrimoine de Trois-Rivières. Rapport final préliminaire*, Trois-Rivières, Service des Affaires culturelles de la Ville de Trois-Rivières, 1996.
- Commission des biens culturels du Québec. *Les chemins de la mémoire: monuments et sites historiques du Québec*, t. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990.
- Croteau, Jean, et Les entreprises Archéotec inc. *Trois-Rivières : aménagement du parc portuaire Phase I: Démolition et préparation du site. Rapport sur la surveillance archéologique*, Travaux Publics Canada, Région du Québec, 11 juin 1984.
- Douville, Raymond. *La maison de Gannes à Trois-Rivières*, [Trois-Rivières], Éditions des Dix, 1957, 31 p.
- . *Visages du Vieux Trois-Rivières*, Sainte-Foy, Éditions La Liberté, 1988, 2 vol.
- Fortier, Marie-France. *Le manoir de Tonnancour*, [Québec], Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, n.d., 12 p.
- Fournier, Rodolphe. *Lieux et monuments historiques des Trois-Rivières et environs*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1978, 286 p.
- Franquet, Louis, et Institut canadien de Québec. *Voyages et mémoires sur le Canada*, [Québec, s.n.], 1889, 2 microfiches (114 images).
- Gamelin, Alain. *L'arrondissement historique de Trois-Rivières*, n.d., 15 p.
- . « Place d'Armes (ou fief Pachirini) », dans Commission des biens culturels du Québec, *Les chemins de la mémoire: monuments et sites historiques du Québec*, t. I, Québec, Les publications du Québec, 1990, p. 29.
- . « Arrondissement historique de Trois-Rivières », dans Commission des biens culturels du Québec, *Les chemins de la mémoire: monuments et sites historiques du Québec*, t. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 19-24.
- . « Maison de Gannes », dans Commission des biens culturels du Québec, *Les chemins de la mémoire: monuments et sites historiques du Québec*, t. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 25.
- Gamelin, Alain, René Hardy, Jean Roy *et al.*, *Trois-Rivières illustrée*, Trois-Rivières, La Corporation des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire, 1984, 228 p.
- Gaumond, Michel. « Dossier sur le fief Pachirini », 1963c.
- . *Le potentiel archéologique de l'arrondissement historique de Trois-Rivières*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1978.
- Gauthier, Raymonde. *Trois-Rivières disparue, ou presque*, [Québec], Éditeur officiel du Québec; Montréal, Fides, 1978, 189 p.
- Gélinas, Hélène, *et al.* *Inventaire des plaques et monuments commémoratifs, suivi d'un relevé des lieux-dits et des toponymes trifluviens*, Trois-Rivières, Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières, 1994, 133 p.
- Gelly, Alain, Louise Brunelle-Lavoie et Cornéliu Kirjan. *La passion du patrimoine: la Commission des biens culturels du Québec, 1922-1994*, [Sillery], Septentrion, 1995, 300 p.
- Greening, W.E. *Trois-Rivières, port historique de la vallée du Saint-Maurice = Trois-Rivières, historic gateway to the Saint-Maurice*, [Ottawa], s.n, [1960], 10 p.
- Hardy, René, et Normand Séguin (dir.). *Histoire de la Mauricie*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 1137 p.

- Kalm, Pehr, Jacques Rousseau, Guy Béthune *et al.*, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, 674 p.
- Lavalley, Virginie. *Le centre-ville de Trois-Rivières depuis les années 60*, mémoire de maîtrise, Caen, Université de Caen, 1999, 208 p.
- Lefebvre, Jean-Charles. « Maison Hertel-de-La-Fresnière », dans Commission des biens culturels du Québec, *Les chemins de la mémoire : monuments et sites historiques du Québec*, t. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 26.
- . « Manoir de Tonnancour », dans Commission des biens culturels du Québec, *Les chemins de la mémoire : monuments et sites historiques du Québec*, t. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 27-28.
- Le Jeune, Paul. *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1636: envoyée au R. Père provincial de la Compagnie de Jésus en la province de France*, Paris, Sebastien Cramoisy, 1637.
- McGain, Alison, et Vonik Tanneau. *L'église St. James à Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Société de conservation et d'animation du patrimoine, 1980, 62 p.
- Morasse, Jean. *Les Trifluviens et leur patrimoine: approche de mise en valeur*, Trois-Rivières, Ministère des Affaires culturelles et Société de conservation et d'animation du patrimoine, 1979, 92 p.
- Patri-Arch. *Inventaire du patrimoine architectural du Chemin du Roy à Trois-Rivières*, [Trois-Rivières], Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières, 9 septembre 2003.
- Porter, John R., et Léopold Désy. « L'ancienne chapelle des Récollets de Trois-Rivières », *Bulletin de la Galerie nationale du Canada*, n° 18, 1971, n.p.
- Robert, Daniel. *Rapport d'étude sur le potentiel archéologique de l'arrondissement historique de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières, mars 2000.
- . *Une ville peut en cacher une autre! Bienvenue dans le Trois-Rivières souterrain*, SCAP et Ville de Trois-Rivières, février 2001.
- . « Une action née de l'urgence », *Continuité: le patrimoine en perspective*, n° 77, été 1998, p. 23-25.
- . *Le circuit patrimonial de Trois-Rivières: texte intégral des panneaux d'interprétation*, Trois-Rivières, Québec, Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières, 1995, 97 p.
- . *Trois-Rivières circuit patrimonial: guide du promeneur*, Trois-Rivières, Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières, 1995, 24 p.
- Roy, François. « Trois-Rivières, ville d'histoire et de culture », *Municipalité*, février-mars 1998, p. 12-13.
- Saint-Pierre, Gaston, et Associés inc. *Trois-Rivières: La zone du vieux port. Schéma de réaménagement de la zone urbaine et portuaire*, [Trois-Rivières], s.d., 30 p.
- Saint-Pierre, Gaston, et Associés inc., et Pluritec ltée. *Ville de Trois-Rivières. Secteur historique. Inventaires physiques et concept généraux d'organisation de l'espace*, [Trois-Rivières], 1980.
- Service des Affaires culturelles, *Plan de développement du patrimoine*, [Trois-Rivières], [Ville de Trois-Rivières], 1988.
- Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières, *Le Coteillage*, 1981.

- . *Patrimoine trifluvien: bulletin annuel d'histoire*, n° 7, juin 1997.
- . « L'architecture trifluvienne, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *Patrimoine trifluvien: bulletin annuel d'histoire*, n° 13, octobre 2003.
- . « Les parcs et lieux publics de Trois-Rivières XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *Patrimoine trifluvien: bulletin annuel d'histoire*, n° 6, mai 1996.
- Société générale des systèmes urbains et Michel Lincourt. *Trois-Rivières, centre-ville: étude d'intégration des complexes gouvernementaux au centre-ville de Trois-Rivières; réalisée pour le Comité tripartite de Trois-Rivières (le gouvernement du Canada, la province de Québec, la ville de Trois-Rivières)*, Montréal, La Société, 1974, 89 p.
- Société technique d'aménagement régional inc., *Plan directeur de l'arrondissement historique de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Ville de Trois-Rivières, mai 1991.
- . *Projet de révision de la réglementation urbaine des secteurs du Vieux Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Ville de Trois-Rivières, octobre 1993.
- Sulte, Benjamin. *Album de l'histoire des Trois-Rivières*, [Montréal? ], s.n., 1881.
- . *Histoire de la ville de Trois-Rivières et de ses environs*, Montréal, Sénécal, 1870, 126 p.
- . *La rivière des Trois-Rivières*, Ottawa, J. Hope, 1901, 1 microfiche (16 images).
- Sulte, Benjamin, et Gérard Malchelosse. *Mélanges historiques*, Montréal, G. Ducharme, 1918.
- Sulte, Benjamin, Société Saint-Jean-Baptiste des Trois-Rivières et Société d'histoire régionale des Trois-Rivières. *Fastes trifluviens: tableaux d'histoire trifluvienne sous le régime français*, [Trois-Rivières], publié par la Société Saint-Jean-Baptiste des Trois-Rivières en collaboration avec la Société d'histoire régionale, 1931, 43 p.
- Tessier, Albert. *Les Trois-Rivières: quatre siècles d'histoire, 1535-1935*, Trois-Rivières, Le Nouvelliste, 1934, 167 p.
- . *Troisième centenaire trifluvien, 1634-1934*, [Trois-Rivières], Éditions du Bien public, 1932, 37 p.
- Thériault, Yvon. *Trois-Rivières: ville de reflet*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1954, 126 p.
- Thériault, Yvon, et Trois-Rivières (Québec), *Trois-Rivières incorporée, 1857-1957*, [Trois-Rivières, s.n.], 1958, 87 p.
- Thibault, Marie-Thérèse. *La maison Deschenaux dit manoir de Tonnancour*, Trois-Rivières, Québec, Ministère des affaires culturelles, 1980, 44 p.
- Thwaites, Reuben Gold. *The Jesuit Relations and Allied Documents: Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France*, Cleveland, The Burrows Brothers Company, 1897, vol. VIII: 1634-1636.
- Trépanier, Guy. *Trois-Rivières: arrondissement historique. Étude historique et de potentiel archéologique*, Trois-Rivières [Québec], Ministère des Affaires culturelles et Ville de Trois-Rivières, juin 1981.
- Trépanier, Guy. *Arrondissement historique et Vieux port de Trois-Rivières: étude historique et de potentiel archéologique*, Trois-Rivières, Ville de Trois-Rivières, 1988, 366 p.

- Trépanier, Guy, Richard Cossette et Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières. *Trois-Rivières et ses quartiers 1851-1931: données relatives à la population, à la structure professionnelle et à l'occupation de l'espace*, Trois-Rivières, Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières, 1984, 57 p.
- Trifluviana, Trois-Rivières [Québec], Éditions du Bien public, 1928, 4 vol.
- Trois-Rivières. Commission d'urbanisme, *Études de rénovation urbaine, zone centre ville de Trois-Rivières*, 1965.
- Trudel, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, [Ottawa], Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, 618 p.
- . *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*, [Montréal], Éditions du Méridien, 1998, 2 vol.
- Vachon, André. « Lavoilette », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. I, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1966, p. 443.
- Verrette, René, *Les rues de Trois-Rivières: leur origine et leur histoire*, Trois-Rivières, [s.n.], 1984, 101 p.
- . *Les idéologies de développement régional: le cas de la Mauricie, 1850-1950*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999, 375 p.